

**OUVERTURE DU CENTRE ÉTUDIANT : 2 JUIN 2016 À 18h30**

**Baccalauréat  
Majeure  
Mineure**

**Trimestre d'effet Automne 2016 et Hiver 2017**

**DOCUMENT À CONSERVER DURANT TOUTE VOS ÉTUDES DE PREMIER CYCLE**

**Mai 2016**

**[www.bio.umontreal.ca](http://www.bio.umontreal.ca)**

# Calendrier des études 2016-2017

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE  
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre  
Automne 2016

Trimestre  
Hiver 2017

## Légende

Les journées de cours sont en caractères gras



premier jour de cours **et** dernier jour pour passer à un programme non contingenté



dernier jour pour modifier un choix de cours **et** pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)



dernier jour pour abandonner un cours avec frais



examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours



journées d'examens



période d'activités libres



congé universitaire ou férié

Septembre 2016						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Janvier 2017						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Octobre 2016						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février 2017						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Novembre 2016						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mars 2017						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Décembre 2016						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8 <sup>1</sup>	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril 2017						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28 <sup>2</sup>	29
30						

<sup>1</sup> Pour équilibrer les jours de cours, jeudi 8 décembre horaire du lundi

<sup>2</sup> Pour équilibrer les jours d'examens, vendredi 28 avril horaire du lundi

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DE BIENVENUE .....	4
LE DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES .....	5
LE PERSONNEL DU SECTEUR ACADÉMIQUE .....	6
OBJECTIFS DE FORMATION ET STRUCTURE DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE .....	7
BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (B. Sc.) .....	7
BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (suite) .....	8
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE ORIENTATION .....	9
CHEMINEMENT RÉGULIER .....	10
CHEMINEMENT HONOR .....	10
TABLEAUX DES 3 ORIENTATIONS DU B. Sc. ....	13
MAJEURE .....	17
MINEURE .....	19
CHEMINEMENT TYPE EN 1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE : .....	21
BACCALAURÉAT, MAJEURE ET MINEURE .....	21
CALENDRIER DES ÉTUDES ET HORAIRES .....	22
DATES IMPORTANTES .....	22
HORAIRE D'AUTOMNE 2016 .....	23
HORAIRE D'HIVER 2017 .....	24
COMPLÉTER UN CHOIX DE COURS DANS LE <i>CENTRE ÉTUDIANT</i> .....	25
PETITS CONSEILS POUR ÉVITER LES ÉCUEILS .....	26
TRANSFERT DE COURS ET DEMANDE D'ÉQUIVALENCE .....	26
PASSERELLE DEC-BAC .....	26
TRAVAUX SUR LE TERRAIN ET À LA STATION DE BIOLOGIE DES LAURENTIDES .....	27
BIO 3020 : STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL .....	28
ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT .....	30
CONSIGNES POUR LES TP, LIVRES ET NOTES DE COURS .....	30
BIBLIOTHÈQUES .....	31
POUR VOUS PRÉPARER À LA 2 <sup>e</sup> ET À LA 3 <sup>e</sup> ANNÉE .....	31
CHANGEMENT DE SPÉCIALISATION .....	31
BOURSES DE 1 <sup>er</sup> CYCLE .....	32
EN DIFFICULTÉ? .....	32
VIE ÉTUDIANTE .....	34
EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE DE L'UdeM* .....	37
RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LE PLAGIAT OU LA FRAUDE CONCERNANT LES ÉTUDIANTS .....	43
BOTTIN DU PERSONNEL ENSEIGNANT .....	45
RESPONSABLE DE LABORATOIRE .....	46
CHARGÉS DE COURS .....	46
REMERCIEMENTS .....	46

## MOT DE BIENVENUE

Il nous fait plaisir de vous accueillir au Département de sciences biologiques.

Le Département de sciences biologiques offre un large éventail de cours et de spécialisations couvrant tous les grands domaines de la biologie. Que vous soyez intéressés par la biologie moléculaire, la biologie végétale, la biologie animale, la biodiversité, l'écologie ou l'évolution, vous trouverez ici les compétences professorales et le support technique et administratif pour vous aider à réaliser le cheminement que vous désirez. Vous rencontrerez au cours de votre baccalauréat des enseignants enthousiastes qui sauront vous communiquer leur passion pour leur matière.

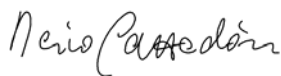
La première année ne sera pas sans embûches, vous le devinez. C'est l'année charnière à l'université. Il vous faudra travailler assidûment pour réussir, travailler souvent par vous-mêmes et dans un climat de compétition. Il vous faudra travailler aussi contre ce sentiment de non-appartenance qu'éprouvent parfois les étudiants de première année, lié au fait que les cours sont offerts dans divers pavillons disséminés sur le campus. La première année est certainement la plus difficile du baccalauréat, mais elle est aussi pour la plupart des étudiants la plus marquante. Saisissez-en l'importance dès le tout début!

La persévérance est souvent la clé du succès, et la persévérance s'accompagne d'un travail soutenu. Pour vous aider à persévérer, pour vous écouter quand vous avez des problèmes, qu'ils soient d'ordre académique ou personnel, pour vous remonter quand la motivation est à la baisse, vous pouvez compter sur une équipe dynamique, expérimentée, efficace et chaleureuse. Nous sommes tous ici à votre service et soyez assurés de notre entière collaboration pour vous aider à réussir dans vos études et, surtout, à être heureux pendant les années que vous passerez au Département.

Bienvenue au Département de sciences biologiques et bon succès dans vos études!



Daniel Boisclair,  
Directeur



Mario Cappadocia  
Adjoint au 1<sup>er</sup> cycle



Dan Nguyen  
Responsable de  
formation  
professionnelle



Josée Dodier  
TGDE au 1<sup>er</sup> cycle

# LE DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

## C'est :

Une **équipe** d'enseignants, d'auxiliaires, de chercheurs, de techniciens ainsi qu'un personnel administratif qui vous accueillent et vous aident à cheminer dans vos études;

Une **formation** théorique jumelée à des travaux pratiques en laboratoire et sur le terrain, et un éventail de formules pédagogiques;

Des **stages** possibles en milieu de travail et des stages de recherche en laboratoires privés ou publics, dont les stages de recherche du cheminement honor;

Des **programmes d'échanges d'étudiants** possibles d'un ou de deux trimestres dans des universités hors Québec qui vous offrent une ouverture sur le monde;

Des **laboratoires** d'enseignement et de recherche équipés d'appareils de pointe;

Des **collections** d'enseignement et de recherche (Collection entomologique Ouellet-Robert, Herbar Marie-Victorin, etc.);

Un **Institut de recherche en biologie végétale et un Centre sur la biodiversité** situés au Jardin botanique, rassemblant des professeurs du Département et des chercheurs de la Ville de Montréal;

Une **Station de biologie des Laurentides** où l'on trouve une faune et une flore diversifiée, des forêts, lacs, marécages, tourbières ainsi que laboratoires d'enseignement, de recherche et hébergement;

Des **bourses** d'admission et des bourses de travail d'été pour les meilleurs étudiants;

Un **symposium** annuel où les étudiants chercheurs présentent leurs travaux de recherche aux étudiants du premier cycle;

Une **association** étudiante qui participe aux comités départementaux, organise des rencontres sportives et sociales, et des conférences sur la recherche, l'enseignement et l'emploi;

Un café-bio, le bien-nommé **Vivarium** qui propose repas légers, musique, détente, rencontres et partage.

## LE PERSONNEL DU SECTEUR ACADÉMIQUE

Les questions reliées aux inscriptions, aux horaires, aux abandons, aux modifications, aux absences ou aux examens s'adressent aux Techniciennes en Gestion des Dossiers Étudiants (TGDE) (ou Très Gentilles Dames pour les Étudiants : soyez gentils avec elles!).

TGDE RESPONSABLES DU PREMIER CYCLE		TGDE RESPONSABLE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
<b>Josée Dodier (A à L)</b> Local D-225 PMV Tél.: 514 343-6585 <a href="mailto:josee.dodier.1@umontreal.ca">josee.dodier.1@umontreal.ca</a>	<b>Claudia Hamelin (M à Z)</b> Local D-219 PMV Tél.: 514 343-6111 poste 1207 <a href="mailto:claudia.hamelin.1@umontreal.ca">claudia.hamelin.1@umontreal.ca</a>	<b>Annie Aubin</b> Local D-219 PMV Tél.: 514 343-6111 poste 1205 <a href="mailto:annie.aubin@umontreal.ca">annie.aubin@umontreal.ca</a>

Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 30 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

Le secteur académique du Département est fermé les vendredis, du 6 juin au 12 août 2016. Il est donc préférable de téléphoner avant de vous y présenter, durant la période estivale,

.....  
Les problèmes de nature pédagogique plus complexes et les questions reliées aux programmes, aux horaires de cours sont du ressort de :

**Josée Dodier**

Local D-225 PMV

Tél: 514 343-6585

[josee.dodier.1@umontreal.ca](mailto:josee.dodier.1@umontreal.ca)

Les informations ou questions concernant les stages à la Station de biologie et aux bourses d'études sont du ressort de :

**Claudia Hamelin**

Local D-219 PMV

Tél.: 514 343-6111 poste 1207

[claudia.hamelin.1@umontreal.ca](mailto:claudia.hamelin.1@umontreal.ca)

.....  
Les décisions relatives aux probations, aux exclusions, aux équivalences, exemptions et transferts, aux programmes d'échanges et aux stages dans les universités étrangères, enfin, tous les conseils imaginables sur les études sont fournis, sur rendez-vous, par :

**Dan Nguyen, responsable de formation professionnelle**

Local F-232-4 PMV

Tél: 514 343-6084

[dan.nguyen@umontreal.ca](mailto:dan.nguyen@umontreal.ca)

\*\*\*\*Vous devez faire parvenir un courriel stipulant vos disponibilités.

.....  
Dans l'éventualité où les intervenants ci-dessus ne pourraient résoudre un problème relié à votre cheminement académique, vous pourrez être référé à l'adjoint au 1<sup>er</sup> cycle :

**Mario Cappadocia, adjoint au 1<sup>er</sup> cycle**

Local F-228-4 PMV

Tél : 514-343-6111 poste 43618

[mario.cappadocia@umontreal.ca](mailto:mario.cappadocia@umontreal.ca)

# OBJECTIFS DE FORMATION ET STRUCTURE DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

## BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (B. Sc.)

Les objectifs généraux du programme de Baccalauréat spécialisé en sciences biologiques sont de former des biologistes capables d'œuvrer dans le domaine des sciences de la vie, un univers dynamique, diversifié, compétitif et en pleine évolution. Pour ceux et celles qui le désirent et qui maintiennent un dossier académique de haute qualité, il donne accès aux études supérieures de M.Sc. et de Ph.D. et à une carrière en recherche scientifique.

Le programme vise particulièrement à :

- ◆ offrir une formation de base équilibrée et complète en biologie;
- ◆ développer la curiosité intellectuelle, le sens critique, la maturité, ainsi que les habiletés et les techniques essentielles à la carrière de biologiste;
- ◆ permettre d'atteindre la polyvalence et la capacité d'ajustement requises dans le contexte changeant de la société actuelle et du monde du travail et de la recherche scientifique;
- ◆ permettre un début de spécialisation dans un domaine de pointe de la biologie actuelle.

La formation propre à chacune des orientations cherche à :

- ◆ fournir les connaissances fondamentales dans un domaine particulier de la biologie, en plus des bases communes à toutes les orientations;
- ◆ préparer adéquatement aux carrières académiques, à la recherche scientifique et au milieu du travail dans le domaine de la spécialisation;
- ◆ développer le sens de l'observation et de la synthèse, l'aptitude à identifier et à confronter des problématiques, la capacité d'analyser et d'interpréter les données, ainsi que la maîtrise de la méthode expérimentale.

Les étudiants seront confrontés aux courants philosophiques et idéologiques, passés et actuels, qui sous-tendent leur orientation et qui guident son évolution. Ils apprendront aussi à situer leurs études dans le contexte économique et social du monde contemporain.

Le Baccalauréat spécialisé en sciences biologiques comprend **90 crédits** de cours et est conçu pour être complété en trois ans, avec en moyenne 30 crédits de cours par année. L'inscription à plein temps correspond à une charge de 12 à 18 crédits par trimestre. Vous êtes admis dans la cohorte dont le trimestre d'effet est **Automne 2016** ou **Hiver 2017**.

Le Baccalauréat spécialisé comprend **trois orientations** :

- Biologie moléculaire et cellulaire (Segment 92)
- Physiologie (Segment 93)
- Biodiversité, écologie et évolution (Segment 94)

À l'intérieur de chaque orientation, **deux cheminements** s'offrent à l'étudiant :

- Cheminement régulier (sans aucun cours du Bloc V)
- Cheminement honor (Bloc V de 12 crédits)

## BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (suite)

Le programme de baccalauréat comprend **3 crédits au choix** qui peuvent être sélectionnés parmi tous les cours de l'annuaire de l'Université de Montréal **accessibles** aux étudiants de sciences biologiques. Le programme de B. Sc. **ne comprend aucun cours hors programme** qui, on le devine aisément, ne font pas partie d'un programme.

Malheureusement trop d'étudiants confondent le **cours au choix (3 crédits)**, comptabilisé dans les **90 crédits du B.Sc. avec les cours hors programme (maximum : B. Sc. 15 crédits)**, non-comptabilisés dans le B.Sc. Lorsque cela se produit, les étudiants sont contraints de prolonger leurs études afin de satisfaire cette exigence.

Les autres cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années sont répartis dans des **blocs thématiques** selon l'orientation choisie. Chacune des orientations comporte un certain nombre de cours obligatoires (autres que ceux du tronc commun), ce nombre variant selon l'orientation, et un nombre de cours à option. Chaque bloc de cours thématique a un **nombre minimal et un nombre maximal de crédits** de cours qu'il est possible de choisir.

Le tableau suivant présente la répartition du nombre de crédits de cours obligatoires (du tronc commun et des autres blocs), à option et au choix dans les trois orientations :

ORIENTATION	OBLIGATOIRES	À OPTION	AU CHOIX
Biologie moléculaire et cellulaire Segment 92	49 cr.	38 cr.	3 cr.
Physiologie Segment 93	40 cr.	47 cr.	3 cr.
Biodiversité, écologie et évolution Segment 94	40 cr.	47 cr.	3 cr.

**\*\*\*N'oubliez pas que vous devez sélectionner votre spécialisation dans le Centre étudiant, sous l'onglet spécialisation pour avoir accès aux cours qui sont propres à votre orientation.**

À la fin du B.Sc. :

Il faut avoir satisfait aux exigences minimales de chacun des blocs de cours sans dépasser le nombre maximal de crédits.

Il faut avoir réalisé 3 crédits au choix.

Il faut également avoir cumulé un total de 90 crédits qui représentent la somme des crédits obligatoires, à option et au choix exigés selon l'orientation.

En fonction des cours choisis durant vos études, il se peut que vous soyez amenés à dépasser quelque peu 90 crédits. Sachez que Synchrono bloquera toute transaction au-dessus de 90 crédits. Vous devrez contacter votre TGDE pour effectuer votre inscription. De plus, les cours additionnels seront ajoutés à la section «cours non utilisés». Ils ne contribueront donc pas à votre moyenne et pourraient même empêcher votre graduation. Pour ces raisons, il est primordial de bien planifier votre cheminement académique et de vous assurer de remplir les exigences de réussites à la fin de vos études.

**Pour faire le suivi de vos exigences de réussite dans le Centre Étudiant, il suffit de vous rendre à la page d'accueil sous l'onglet « ÉTUDES » et de cliquer sur « EXIGENCES DE RÉUSSITE » pour voir les cours et crédits déjà réalisés dans les divers blocs de votre programme.**



## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE ORIENTATION

### Orientation «Biologie moléculaire et cellulaire» (Segment 92)

Cette orientation vise à former des scientifiques spécialisés dans la biologie réductionniste. La formation apporte les connaissances approfondies en biologie moléculaire et cellulaire, et intègre des notions de biochimie et de bioinformatique.

Un accent particulier est mis sur :

- ◆ des concepts de signalisation cellulaire;
- ◆ des connaissances en génétique et expression génique;
- ◆ les principes de phylogénie et systématique;
- ◆ des notions de bioinformatique.

Ces objectifs sont atteints par une formation théorique accompagnée de travaux pratiques en laboratoire qui permettent également aux étudiants d'apprendre les techniques et de connaître les méthodologies. Les diplômés de cette orientation sont préparés à travailler et à entreprendre des études supérieures en biologie moléculaire et cellulaire et dans le domaine biomédical, incluant le milieu de la recherche hospitalier-universitaire et celui de l'industrie biopharmaceutique et biotechnologique.

### Orientation «Physiologie» (Segment 93)

Les diplômés de cette orientation sont préparés à travailler et à entreprendre des études supérieures en biologie végétale ou animale et dans le domaine biomédical, incluant le milieu de la recherche hospitalier-universitaire et celui de l'industrie biopharmaceutique et biotechnologique. La structure de l'orientation permet aux étudiants de se perfectionner en biologie végétale ou animale, mais aussi de combiner les deux.

Selon le choix des étudiants, la formation s'articule sur :

- ◆ la connaissance des structures végétales, de leur genèse et de leur fonctionnement végétatif et reproducteur, à tous les niveaux d'organisation, de la molécule à la plante entière;
- ◆ l'étude de l'hérédité, de l'évolution, de la phylogénie et de la classification des végétaux;
- ◆ la détermination des rapports des plantes entre elles et avec les autres organismes, de même que leurs relations avec le milieu physique, en particulier le sol et le climat;
- ◆ la connaissance des écosystèmes et des rôles que les végétaux y jouent et des contraintes qu'ils y rencontrent;
- ◆ l'apprentissage de la problématique, des enjeux et des techniques de la biotechnologie végétale;
- ◆ une connaissance de la morphologie, du fonctionnement, du développement et de l'évolution des systèmes intégrateurs de l'organisme;
  
- ◆ une étude de la biodiversité animale, aux niveaux taxonomique, physiologique, comportemental, écologique et phylogénétique;
- ◆ un enseignement centré sur la physiologie comparée et adaptative des animaux, y compris l'humain;
- ◆ un apprentissage pratique des problématiques et des méthodologies de la recherche en physiologie animale.

Les étudiants qui choisissent un parcours en physiologie végétale font des travaux pratiques ou des stages à l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) situé au Jardin botanique de Montréal où sont regroupés les professeurs de biologie végétale du Département. Pour ceux qui optent pour le parcours en physiologie animale, cette orientation comporte de nombreux travaux de laboratoire, avec des animaux vivants, alliant la connaissance théorique à une solide expérience pratique.

## Orientation « Biodiversité, écologie et évolution » (Segment 94)

L'orientation vise à former des biologistes capables de comprendre et d'analyser, dans une perspective évolutionniste, la structure et le fonctionnement des écosystèmes et, en particulier, les relations entre les organismes vivants et leur milieu, tant biotique que géophysicochimique. On y obtient une formation de base en sciences naturelles, en écotoxicologie, en aménagement, en évolution et en écologie des richesses naturelles.

Les étudiants y acquièrent une connaissance :

- ◆ de la diversité des organismes vivants et de leurs adaptations aux conditions naturelles et anthropiques des écosystèmes;
- ◆ de la dynamique des populations et des rapports entre les espèces au sein des communautés vivantes;
- ◆ des processus physiques et chimiques présents dans les milieux naturels;
- ◆ des relations entre le vivant et les composantes physicochimiques de son milieu;
- ◆ des méthodes d'analyse et d'interprétation de ces interrelations.

Ces objectifs sont atteints par une formation théorique accompagnée de travaux pratiques en laboratoire et sur le terrain, en particulier à la Station de biologie des Laurentides; ces travaux pratiques permettent aux étudiants d'apprendre les techniques et de connaître les méthodologies et les appareillages couramment utilisés en écologie.

### CHEMINEMENT RÉGULIER

Tous les étudiants qui n'optent pas pour le cheminement honor sont considérés comme étant inscrits au cheminement régulier. Ils n'ont pas à s'inscrire aux 12 crédits du bloc V des diverses orientations, mais ils doivent satisfaire aux exigences de tous les autres blocs.

### CHEMINEMENT HONOR

#### DESCRIPTIF

Le cheminement honor est destiné aux étudiants qui prévoient continuer aux cycles supérieurs. Il comprend deux cours de niveau 4000 qui constituent le Bloc V de chacune des orientations (Blocs 92V, 93V et 94V). Il comprend un cours méthodologique de 3 crédits : BIO4000 Communication scientifique, commun aux étudiants de toutes les orientations, qui porte sur l'analyse et la rédaction de textes scientifiques et sur la présentation à des congrès, orale et par affiche. Le cheminement honor comprend aussi 2 stages de recherche (BIO4050 et BIO4060) totalisant 9 crédits dans un laboratoire sur le campus ou hors campus qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience tangible de recherche.

#### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET SÉLECTION DES ÉTUDIANTS (Inscription sous approbation seulement)

- a) avoir réussi au moins **50 crédits de cours**;
- b) avoir une moyenne cumulative minimale de **3,5**;
- c) trouver un laboratoire d'accueil et un superviseur qui accepte d'encadrer le stage de recherche;
- d) faire approuver le stage par le coordonnateur de stage (professeure Thérèse Cabana) avant le **1<sup>er</sup> juillet** précédant le début du stage;
- e) Vous **ne devez pas vous inscrire** au stage en milieu de travail (BIO3020) si vous pensez suivre le cheminement honor.

#### CONDITIONS POUR L'INDICATION DU «CHEMINEMENT HONOR» SUR LE DIPLÔME

Les conditions pour l'indication du cheminement honor sur le diplôme sont la réussite de tous les cours incluant ceux du cheminement honor et le maintien d'une moyenne cumulative minimale de **3,3**.

## LES STAGES DE RECHERCHE (BIO4050 – BIO4060)

### APPROBATION DES STAGES

Pour faire approuver le projet de stage, l'étudiant doit soumettre au coordonnateur départemental :

- une copie de son relevé de notes;
- le formulaire d'enregistrement **Stage de recherche 1 et 2 BIO4050 – BIO4060** (disponible sur notre site Internet) dûment rempli, signé par lui-même et par le superviseur de la recherche. Ce formulaire indique le laboratoire d'accueil, le nom et le statut du superviseur, le titre du projet de recherche, 3 à 5 mots-clés et l'horaire de travail de l'étudiant;
- un résumé du projet de recherche d'au maximum 2000 caractères.

### MODALITÉS DES STAGES

Recherche en laboratoire : Un total de 60 jours de travail à temps plein en laboratoire est exigé pour les stages de recherche honor 1 et 2.

Rapport :

Un rapport détaillé et complet de la recherche effectuée doit être remis **le dernier vendredi d'avril**. Une partie importante du rapport consiste en la rédaction d'un article scientifique. Il est entendu que cet article peut ne pas être prêt pour soumission à un périodique, mais il constitue un exercice formateur. L'article comprend les sections habituelles : introduction, matériel et méthodes, résultats illustrés de la façon appropriée à la discipline, discussion et bibliographie. Les étudiants devraient travailler tout au long du trimestre d'hiver à la rédaction du rapport afin de le remettre à temps.

Présentation orale :

Une séance de présentations orales a lieu dans la dernière semaine d'avril ou la première semaine de mai. Chaque étudiant stagiaire présente son travail à l'aide d'un support audiovisuel adéquat. La présentation elle-même dure 25 minutes et est suivie d'une période de questions de 5 minutes. La présence aux présentations des autres étudiants stagiaires est obligatoire.

### LABORATOIRE D'ACCUEIL ET SUPERVISION

Les laboratoires de tous les professeurs du Département de sciences biologiques, du Département de microbiologie et immunologie ainsi que les laboratoires affiliés (hospitaliers, centres de recherche) sont autorisés d'office. Tout autre laboratoire oeuvrant dans les domaines de la biologie (universitaire, industriel, gouvernemental...) doit être approuvé par le coordonnateur départemental du cours. Ces laboratoires doivent procurer un environnement résolument axé sur la recherche. Les étudiants devront accepter les règlements de chaque laboratoire en ce qui concerne les horaires, les aspects de sécurité, etc.

Pour que le projet de stage soit accepté, l'étudiant doit trouver un superviseur qui accepte d'encadrer le projet de recherche et de fournir une évaluation du travail de l'étudiant. Même si l'étudiant stagiaire peut travailler dans le quotidien avec des étudiants diplômés et des techniciens, le superviseur qui détient obligatoirement un diplôme universitaire de Ph.D. ou de M.D. doit évaluer le travail de l'étudiant et s'en porter garant.

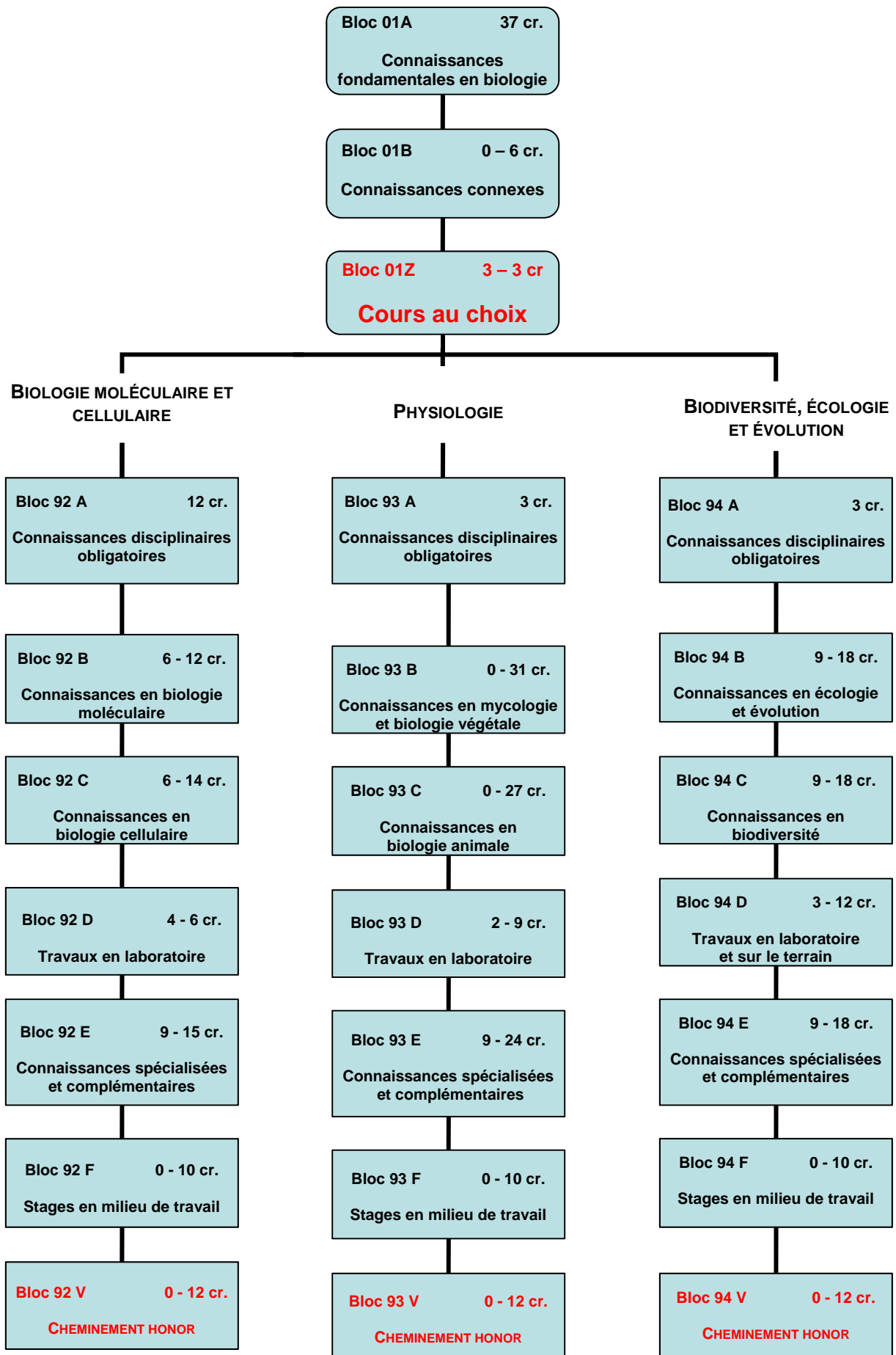
### ÉVALUATION DU CHEMINEMENT HONOR

L'évaluation comporte trois parties de valeur égale :

- le travail même de laboratoire, évalué par le superviseur;
- le rapport, évalué par le superviseur et le coordonnateur départemental;
- la présentation orale, évaluée par le coordonnateur départemental, le professeur responsable du cours BIO4000 ainsi que les étudiants inscrits au cheminement honor.

**Les pages qui suivent présentent le programme de baccalauréat en un coup d'œil, la structure en blocs de cours et la liste des cours dans chaque bloc pour les trois orientations du Baccalauréat spécialisé, de même que pour la Majeure et la Mineure.**

# LE PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN UN COUP D'ŒIL...



## TABLEAUX DES 3 ORIENTATIONS DU B. Sc.

### BACCALAURÉAT EN SCIENCES BIOLOGIQUES

#### TRONC COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

(1-235-1-0 Version 19)

Les cours obligatoires de 1<sup>ère</sup> année appartiennent au bloc 01A du «Tronc commun» (Segment 01) qui totalise 37 crédits, deux cours de ce bloc sont en 2<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> année. Ces cours fondamentaux exposent les étudiants à tous les grands aspects de la biologie et à tous les niveaux d'étude, du niveau le plus réductionniste au plus intégrateur. Ils permettent aux étudiants de se conforter dans le choix de leur orientation ou de le modifier. La réussite de ces cours est essentielle à l'obtention du grade. À des fins de planification, nous demandons aux étudiants d'identifier leur orientation dès la première année. La structure du programme autorise le changement d'orientation en 2<sup>e</sup> année sans pénalité. Le bloc (01B), à option, permet de choisir jusqu'à 6 crédits dans des **disciplines connexes** à la biologie.

<b>Bloc 01A</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>37 crédits</b>	<b>Bloc 01B</b>	<b>Option</b>	<b>min. 0 cr., max. 6 cr.</b>	
<i>Connaissances fondamentales en biologie</i>			<i>Connaissances connexes</i>			
<b>1<sup>ère</sup> année</b>	BCM 1531	3	Introduction à la biochimie	ANG 1913	3	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)
	BIO 1101	3	Biologie moléculaire	ANS 1404T	3	Scientific and technical writing
	BIO 1153	3	Biologie cellulaire	ANT 1900	3	Introduction à l'anthropologie
	BIO 1203	3	Introduction à la génétique	ANT 2454	3	La primatologie
	BIO 1284	2	Évolution	BCM 1501	3	Origine biochimique de la vie
	BIO 1334	3	Biodiversité 1 (TP)	CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : introduction
	BIO 1434	3	Biodiversité 2 (TP)	CHM 1984	3	Chimie organique
	BIO 1534	3	Physiologie végétale (T.P.)	CHM 1990	3	Physicochimie générale 1
	BIO 1634	3	Principes de physiologie animale (T.P.)	DRT 3108	3	Droit international de l'environnement
	BIO 1803	3	Écologie et environnement	GEO 2122	3	Climatologie
	MCB 1979	3	Microbiologie générale (T.P.)	GEO 3132	3	Paléogéographie
<b>2<sup>e</sup> année</b>	BIO 2041	3	Biostatistique 1 (T.P.)	IFT 1015	3	Programmation 1 (T.P.)
<b>3<sup>e</sup> année</b>	BIO 3002	2	Bioéthique	IFT 1810	3	Introduction à la programmation (T.P.)
				PHI 1130	3	Philosophie des sciences
				PHI 1365	3	Évolution, pensée et valeurs
				PHY 1972	3	Comprendre l'Univers (cours en ligne)
				PHY 1973	3	Astrobiologie
				REI 1030	3	Gestion et fonctions de l'organisation
				SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement
			<b>Bloc 01Z</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>3 crédits</b>	
<i>Cours au choix</i>						

## Orientation *Biologie moléculaire et cellulaire*

(1-235-1-0 Version 19 Segment 92)

49 crédits obligatoires, 38 à option, **3 au choix.**

<b>Bloc 92A</b> <i>Obligatoire 12 cr.</i> <i>Connaissances disciplinaires obligatoires</i>	<b>Bloc 92D</b> <i>Option min. 4 cr., max. 6 cr.</i> <i>Travaux en laboratoire</i>	<b>Bloc 92F</b> <i>Option min. 0 cr. max. 10 cr.</i> <i>Stages en milieu de travail</i>
BIO 2150 3 Protistologie (TP)	BCM 1521 2 T.P. de biochimie 1	BIO 2050 3 Stage de recherche 1
BIO 2162 3 Compléments de biologie cellulaire	BIO 2110 2 T.P. de biologie moléculaire	BIO 3020 3 Stage en milieu de travail
BIO 3102 3 T.P. de biologie moléculaire : projet	BIO 2155 1 T.P. de biologie cellulaire	BIO 3050 3 Stage de recherche 2
BIO 3150 3 Signalisation cellulaire	BIO 2255 1 T.P. de génétique	BIO 3080 1 Stage d'animation en biologie
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>Bloc 92B</b> <i>Option min. 6 cr., max 12 cr.</i> <i>Connaissances en biologie moléculaire</i>	<b>Bloc 92E</b> <i>Option min. 9 cr., max.15 cr.</i> <i>Connaissances spécialisées et complémentaires</i>	<b>Bloc 92V</b> <i>Option min. 0 cr., max. 12 cr.</i> <i>Cheminement honor</i>
BCM 2003 3 App. d'outils bio-informatiques (2 TP)	BIO 2042 3 Biostatistique 2 (TP)	BIO 4000 3 Communication scientifique
BCM 2501 3 Macromolécules biologiques	BIO 2350 3 Diversité fongique (TP)	BIO 4050 3 Stage de recherche honor 1
BCM 2505 3 Enzymologie	BIO 2405 3 Microbiologie de l'environnement(TP)	BIO 4060 6 Stage de recherche honor 2
BCM 3514 3 Régulation de l'expression génique	BIO 2470 3 Morpho. évolutive des chordés (TP)	
BIO 3106 3 Biologie cellulaire avancée	BIO 2471 3 Neuroanatomie comparée (TP)	
BIO 3115 3 Princ. de phyl. et systématique	BIO 2541 3 Physiologie végétale avancée (TP)	
BIO 3203 3 Génétique évolutive	BIO 2620 3 Physio. animale comparée 1 (TP)	
BIO 3260 3 Génomique microbienne	BIO 2625 3 Physio. animale comparée 2 (TP)	
BIO 3293 3 Évolution et développement	BIO 3008 3 Sujets spéciaux en biologie	
BIO 3702 3 Biotechnologie végétale (TP)	BIO 3033 3 Méth. quant. et comput. en biologie	
<hr/>	BIO 3043 3 Théorie des réseaux	
<b>Bloc 92C</b> <i>Option min. 6 cr., max. 14 cr.</i> <i>Connaissances en biologie cellulaire</i>	BIO 3204 3 Génétique des populations	
BCM 3512 3 Biochimie de la cellule	BIO 3659 3 Les fonctions du système nerveux	
BIO 2372 4 Anatomie et morpho. végé. (TP)	BIO 3665 3 Respiration, circulation, excrétion	
BIO 2402 3 Embryologie animale (TP)	BIO 3682 3 Endocrinologie animale	
BIO 2412 3 Histologie animale (TP)	BIO 3701 3 Vitroculture des végétaux (TP)	
MCB 2094 4 Virologie et pathogenèse vir. (TP)	BIO 3721 3 Écologie microbienne	
MCB 2979 4 Bactériologie générale 1 (TP)	BIO 3781 3 Microorganismes phytopathogènes	
MCB 2989 4 Immunologie 1 (TP)	PHL 2100 3 Principes de pharmacologie	
MCB 2992 4 Bactériologie générale 2 (TP)		
MCB 2999 3 Levures et org. levuriformes (TP)		
MCB 3984 3 Diversité microbienne (TP)		

**Orientation *Physiologie***  
**(1-235-1-0 Version 19 Segment 93)**  
**40 crédits obligatoires, 47 à option et 3 au choix.**

**Bloc 93A Obligatoire 3 cr.**  
*Connaissances disciplinaires obligatoires*

BIO 2162 3 Compléments de biologie cellulaire

**Bloc 93B Option min. 0 cr., max. 31 cr.**  
*Connaissances en mycologie et biologie végétale*

BIO 2150 3 Protistologie (TP)  
 BIO 2306 3 Floristique du Québec (TP)  
 BIO 2315 3 Les plantes utilisées par l'homme  
 BIO 2350 3 Diversité fongique (TP)  
 BIO 2372 4 Anatomie et morph. végétales (TP)  
 BIO 2386 3 Taxonomie des plantes vasc. (TP)  
 BIO 2541 3 Physiologie végétale avancée (TP)  
 BIO 3520 3 Écophysiologie végétale (TP)  
 BIO 3701 3 Vitroculture des végétaux (TP)  
 BIO 3781 3 Microorganismes phytopathogènes

**Bloc 93C Option min. 0 cr., max. 27 cr.**  
*Connaissances en biologie animale*

BIO 2402 3 Embryologie animale (TP)  
 BIO 2412 3 Histologie animale (TP)  
 BIO 2470 3 Morpho. évolutive des chordés (TP)  
 BIO 2471 3 Neuroanatomie comparée (TP)  
 BIO 2620 3 Physiologie animale comparée 1 (TP)  
 BIO 2625 3 Physiologie animale comparée 2 (TP)  
 BIO 2862 3 Comportement animal  
 BIO 3659 3 Les fonctions du système nerveux  
 BIO 3665 3 Respiration, circulation, excrétion  
 BIO 3682 3 Endocrinologie animale

**Bloc 93D Option min. 2 cr., max. 9 cr.**  
*Travaux en laboratoire*

BIO 2110 2 T.P. de biologie moléculaire  
 BIO 2155 1 T.P. de biologie cellulaire  
 BIO 2255 1 T.P. de génétique  
 BIO 3661 2 T.P. de physio. Nerv. et musculaire  
 BIO 3674 3 T.P. Respiration, circulation, excrétion  
 BIO 3863 2 T.P. en comportement animal

**Bloc 93E Option min. 9 cr., max. 24 cr.**  
*Connaissances spécialisées et complémentaires*

BIO 2042 3 Biostatistique 2 (TP)  
 BIO 2431 3 Zoologie des invertébrés (TP)  
 BIO 2432 3 Invertébrés marins (TP - Mai)  
 BIO 2440 3 Entomologie (TP)  
 BIO 2476 3 Ichtyologie (TP)  
 BIO 2478 3 Herpétologie  
 BIO 2480 3 Ornithologie (TP)  
 BIO 2490 3 Mammalogie  
 BIO 2855 3 Écologie adaptative  
 BIO 3008 3 Sujets spéciaux en biologie  
 BIO 3033 3 Méth. quant. et comput. en biologie  
 BIO 3150 3 Signalisation cellulaire  
 BIO 3203 3 Génétique évolutive  
 BIO 3204 3 Génétique des populations  
 BIO 3283 3 Principes d'évolution (APP)  
 BIO 3293 3 Évolution et développement  
 BIO 3441 3 Systématique des insectes  
 BIO 3790 3 Parasitisme  
 BIO 3893 3 Écotoxicologie  
 MCB 2094 4 Virologie et patho. virale (TP)  
 MCB 2979 4 Bactériologie générale 1 (TP)  
 MCB 2989 4 Immunologie 1 (TP)

**Bloc 93F Option min. 0 cr., max. 10 cr.**

*Stages en milieu de travail*

BIO 2050 3 Stage de recherche 1  
 BIO 3020 3 Stage en milieu de travail  
 BIO 3050 3 Stage de recherche 2  
 BIO 3080 1 Stage d'animation en biologie

**Bloc 93V Option min. 0 cr., max. 12 cr.**

*Cheminement honor*

BIO 4000 3 Communication scientifique  
 BIO 4050 3 Stage de recherche honor 1  
 BIO 4060 6 Stage de recherche honor 2

## Orientation *Biodiversité, écologie et évolution*

(1-235-1-0 Version 19 Segment 94)

40 crédits obligatoires, 47 à option, 3 au choix.

### **Bloc 94A Obligatoire 3 cr.**

*Connaissances disciplinaires obligatoires*

BIO 2042 3 Biostatistique 2 (TP)

### **Bloc 94B Option min. 9 cr., max. 18 cr.**

*Connaissances en écologie et évolution*

BIO 2405 3 Microbiologie de l'environnement (TP)  
 BIO 2811 3 Dynamique des populations  
 BIO 2855 3 Écologie adaptative  
 BIO 3033 3 Méth. quant. et comput. en biologie  
 BIO 3043 3 Théorie des réseaux  
 BIO 3115 3 Princ. de phylogénie et systématique  
 BIO 3203 3 Génétique évolutive  
 BIO 3204 3 Génétique des populations  
 BIO 3283 3 Principes d'évolution (APP)  
 BIO 3293 3 Évolution et développement  
 BIO 3721 3 Écologie microbienne (APP)  
 BIO 3754 3 Écologie végétale  
 BIO 3790 3 Parasitisme  
 BIO 3801 3 Conservation et aménagement  
 BIO 3811 3 Modélisation écologique  
 BIO 3815 3 Modélisation de la qualité des habitats  
 BIO 3853 3 Débats en écologie (APP)  
 BIO 3893 3 Écotoxicologie

### **Bloc 94C Option min. 9 cr., max. 18 cr.**

*Connaissances en biodiversité*

BIO 2150 3 Protistologie (TP)  
 BIO 2306 3 Floristique du Québec (TP)  
 BIO 2350 3 Diversité fongique (TP)  
 BIO 2386 3 Taxonomie des plantes vasc. (TP)  
 BIO 2431 3 Zoologie des invertébrés (TP)  
 BIO 2440 3 Entomologie (TP)  
 BIO 2476 3 Ichtyologie (TP)

### **Bloc 94C (suite)**

BIO 2478 3 Herpétologie  
 BIO 2480 3 Ornithologie (TP)  
 BIO 2490 3 Mammalogie  
 BIO 3260 3 Génomique microbienne  
 BIO 3441 3 Systématique des insectes (SBL)  
 MCB 2979 4 Bactériologie générale 1 (TP)  
 MCB 2992 4 Bactériologie générale 2 (TP)  
 MCB 2999 3 Levures et org. levuriformes (TP)  
 MCB 3984 3 Diversité microbienne (TP)

### **Bloc 94D Option min. 3 cr., max. 12 cr.**

*Travaux en laboratoire et sur le terrain*

BIO 2110 2 T.P. de biologie moléculaire  
 BIO 2155 1 T.P. de biologie cellulaire  
 BIO 2255 1 T.P. de génétique  
 BIO 2432 3 Invertébrés marins (Mai)  
 BIO 2703 1 Stage d'écologie forestière  
 BIO 2854 3 Stage d'éco. animaux terrestres (juin)  
 BIO 3753 3 Stage d'écologie végétale (août)  
 BIO 3843 3 Stage de limnologie (août)  
 BIO 3863 2 T.P. en comportement animal

### **Bloc 94E Option min. 9 cr., max. 18 cr.**

*Connaissances spécialisées et complémentaires*

BIO 2162 3 Compléments de biologie cellulaire  
 BIO 2315 3 Les plantes utilisées par l'homme  
 BIO 2372 4 Anatomie et morphogenèse végét. (TP)  
 BIO 2402 3 Embryologie animale (TP)  
 BIO 2470 3 Morpho. évolutive des chordés (TP)  
 BIO 2471 3 Neuroanatomie comparée (TP)

### **Bloc 94E (suite)**

BIO 2620 3 Physio. animale comparée 1 (TP)  
 BIO 2625 3 Physio. animale comparée 2 (TP)  
 BIO 2862 3 Comportement animal  
 BIO 3008 3 Sujets spéciaux en biologie  
 BIO 3390 3 Architecture et dev. de l'arbre  
 BIO 3520 3 Écophysiologie végétale (TP)  
 BIO 3781 3 Microorganismes phytopathogènes  
 BIO 3831 3 Océanographie (APP)  
 BIO 3839 3 Limnologie  
 GEO 1532 3 SIG 1-Cartographie  
 GEO 2132 3 Géomorphologie (TP)  
 GEO 2142 3 Pédologie (TP)  
 GEO 2152 3 Hydrologie  
 GEO 2512 3 SIG 2-Analyse spatiale (TP)  
 GEO 3312 3 Études d'impacts (TP)  
 MCB 3095 2 Microbiologie environ. appl.

### **Bloc 94F Option min. 0 cr., max. 10 cr.**

*Stages en milieu de travail*

BIO 2050 3 Stage de recherche 1  
 BIO 3020 3 Stage en milieu de travail  
 BIO 3050 3 Stage de recherche 2  
 BIO 3080 1 Stage d'animation en biologie

### **Bloc 94V Option min. 0 cr., max. 12 cr.**

*Cheminement honor*

BIO 4000 3 Communication scientifique  
 BIO 4050 3 Stage de recherche honor 1  
 BIO 4060 6 Stage de recherche honor 2



## MAJEURE

Ce programme permet d'acquérir des connaissances fondamentales en biologie tout en ouvrant l'accès à des cours plus spécialisés dans un ou plusieurs des domaines de pointe de la discipline. Il totalise **60 crédits** dont 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix, et il est construit en blocs de cours obligatoires et optionnels thématiques semblables à ceux du B.Sc. Attention de ne pas confondre le **cours au choix (3 crédits)**, comptabilisé dans les 60 crédits de la Majeure, et un cours **hors programme (Maximum 12 crédits)** qui n'est pas comptabilisé dans la Majeure pour ne pas **prolonger inutilement** vos études. On doit s'inscrire à 15 crédits par trimestre pour terminer le programme en 2 ans.

La Majeure en sciences biologiques doit être combinée à une Mineure dans une autre discipline pour l'obtention d'un Baccalauréat en sciences par cumul. Si tel est votre désir, la demande doit être soumise à la Faculté des arts et des sciences au courriel : [bacc-cumul@fas.umontreal.ca](mailto:bacc-cumul@fas.umontreal.ca) seulement lorsque tous les diplômes à associer ont été obtenus, dans un délai maximal de 24 mois consécutifs après la date d'octroi du dernier diplôme complété. Si vous n'avez pas la certitude de combiner éventuellement votre majeure à une mineure, pourquoi ne pas suivre le cheminement type de la première année du B. Sc. De cette façon vous pourrez demander un changement de programme de la majeure vers le B. Sc. sans aucune contrainte ni aucun conflit d'horaire.

Vous êtes admis dans la cohorte dont le trimestre d'effet est Automne 2016 ou Hiver 2017.

Vous trouverez dans le tableau de la page suivante, la structure de la majeure ainsi que les cours dans chacun des blocs obligatoires et à option.

# Majeure

(1-235-2-0 Version 14 Segment 81)

18 crédits obligatoires, 39 à option, 3 au choix.

## **Bloc 81A Obligatoire 18 cr.**

*Connaissances fondamentales en biologie*

BCM 1531	3	Introduction à la biochimie
BIO 1101	3	Biologie moléculaire
BIO 1153	3	Biologie cellulaire
BIO 1203	3	Introduction à la génétique
BIO 1334	3	Biodiversité 1 (TP)
BIO 1434	3	Biodiversité 2 (TP)

## **Bloc 81B Option min. 0 cr., max. 25 cr.**

*Microbiologie et immunologie*

MCB 1979	3	Microbiologie générale (TP)
MCB 2094	4	Virologie et pathogenèse vir. (TP)
MCB 2979	4	Bactériologie générale 1 (TP)
MCB 2989	4	Immunologie 1 (TP)
MCB 2992	4	Bactériologie générale 2 (TP)
MCB 2999	3	Levures et org. levuriformes (TP)
MCB 3984	3	Diversité microbienne (TP)

## **Bloc 81C Option min. 0 cr. max. 25 cr.**

*Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes*

BIO 1534	3	Physiologie végétale (TP)
BIO 1634	3	Principes de physiologie ani. (TP)
BIO 2150	3	Protistologie (TP)
BIO 2162	3	Compléments de biologie cellulaire
BIO 2372	4	Anatomie et morph. végétales (TP)
BIO 2402	3	Embryologie animale (T.P.)
BIO 2412	3	Histologie animale (T.P.)
BIO 3150	3	Signalisation cellulaire

## **Bloc 81D Option min. 0 cr. max. 23 cr.**

*Biodiversité, écologie et évolution*

BIO 1284	2	Évolution
BIO 1803	3	Écologie et environnement
BIO 2405	3	Microbiologie de l'environ. (TP)
BIO 2811	3	Dynamique des populations

## **Bloc 81D (suite)**

BIO 2855	3	Écologie adaptative
BIO 2862	3	Comportement animal
BIO 3033	3	Méth. quant. et comput. en biologie
BIO 3043	3	Théorie des réseaux
BIO 3115	3	Princ. de phylogénie et systématique
BIO 3293	3	Évolution et développement
BIO 3520	3	Écophysiologie végétale (TP)
BIO 3801	3	Conservation et aménagement
BIO 3811	3	Modélisation écologique
BIO 3815	3	Modélisation qualité des habitats
BIO 3893	3	Écotoxicologie

## **Bloc 81E Option min. 0 cr. max. 14 cr.**

*Travaux pratiques et stages*

BIO 2050	3	Stage de recherche 1
BIO 2110	2	T.P. de biologie moléculaire
BIO 2155	1	T.P. de biologie cellulaire
BIO 2255	1	T.P. de génétique
BIO 2432	3	Invertébrés marins (Mai)
BIO 3020	3	Stage en milieu de travail
BIO 3080	1	Stage d'animation en biologie
MCB 3004	3	Protocole expérimental en vaccino.

## **Bloc 81F Option min. 0 cr, max. 25 cr.**

*Disciplines biologiques diverses*

BIO 2041	3	Biostatistique 1 (TP)
BIO 2306	3	Floristique du Québec (TP)
BIO 2315	3	Les plantes utilisées par l'homme
BIO 2350	3	Diversité fongique (TP)
BIO 2386	3	Taxonomie des plantes vasc. (TP)
BIO 2431	3	Zoologie des invertébrés (TP)
BIO 2440	3	Entomologie (TP)
BIO 2470	3	Morpho. évolutive des chordés (TP)
BIO 2471	3	Neuroanatomie comparée (TP)
BIO 2476	3	Ichtyologie (TP)
BIO 2478	3	Herpétologie
BIO 2480	3	Ornithologie (TP)
BIO 2490	3	Mammalogie
BIO 2541	3	Physiologie végétale avancée (TP)
BIO 2620	3	Physio. animale comparée 1 (TP)

## **Bloc 81F (suite)**

BIO 2625	3	Physio. animale comparée 2 (TP)
BIO 3002	2	Bioéthique
BIO 3204	3	Génétique des populations
BIO 3203	3	Génétique évolutive
BIO 3390	3	Architecture et dév. de l'arbre
BIO 3659	3	Les fonctions du système nerveux
BIO 3665	3	Respiration, circulation, excrétion
BIO 3682	3	Endocrinologie animale
BIO 3721	3	Écologie microbienne
BIO 3754	3	Écologie végétale
BIO 3781	3	Microorganismes phytopathogènes
BIO 3831	3	Océanographie (APP)
BIO 3839	3	Limnologie
MCB 2991	4	Immunologie 2
MCB 3050	3	Microbiologie des aliments 1 (TP)
MCB 3095	2	Microbiologie environnementale app.
MCB 3637	2	Pathogenèse bactérienne

## **Bloc 81G Option min. 0 cr, max. 6 cr.**

*Connaissances connexes*

ANG1913	3	Lire en anglais (niveau 2B sciences)
ANS 1404T	3	Scientific and technical writing
ANT 1900	3	Introduction à l'anthropologie
ANT 2454	3	La primatologie
BCM 1501	3	Origine biochimique de la vie
CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : intro
CHM 1984	3	Chimie organique
CHM 1990	3	Physicochimie générale 1
DRT 3108	3	Droit international de l'environnement
GEO 2122	3	Climatologie
GEO 3132	3	Paléogéographie
HST 2855	3	Introduction à l'histoire des sciences
IFT 1810	3	Initiation à la programmation (TP)
PHI 1130	3	Philosophie des sciences
PHI 1365	3	Évolution, pensée et valeurs
PHY1972	3	Comprendre l'Univers (c. en ligne)
PHY 1973	3	Astrobiologie
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement

**Bloc 01Z Obligatoire 3 crédits**  
*Cours au choix*

## MINEURE

En plus d'assurer une connaissance des bases cellulaires, moléculaires et génétiques de la biologie moderne, ce court programme permet un survol des champs principaux des sciences biologiques ou un début de concentration dans un domaine particulier qui répond aux besoins ou aux aspirations de l'étudiant. Le programme totalise **30 crédits** dont 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix également répartis en blocs obligatoire et optionnels. Attention de ne pas confondre le **cours au choix**, comptabilisé dans les 30 crédits de la Mineure, et un cours **hors programme (maximum 6 crédits)** qui n'est pas comptabilisé dans la Mineure, pour éviter de **prolonger inutilement** vos études. On doit s'inscrire à 15 crédits par trimestre pour compléter le programme en une année.

La Mineure peut être combinée à une Majeure dans une autre discipline, elle peut aussi être combinée à 2 autres Mineures. Dans les deux cas, le cumul de ces programmes conduit à l'obtention d'un Baccalauréat par cumul en sciences. Si tel est votre désir, la demande doit être soumise à la Faculté des arts et des sciences au courriel : [bacc-cumul@fas.umontreal.ca](mailto:bacc-cumul@fas.umontreal.ca) seulement lorsque tous les diplômes à associer ont été obtenus, dans un délai maximal de 24 mois consécutifs après la date d'octroi du dernier diplôme complété. vous devez en faire la demande auprès de la TGDE au premier cycle du Département au début du dernier trimestre d'inscription afin qu'elle puisse en informer la Faculté. Si vous n'avez pas la certitude de combiner éventuellement votre mineure à une majeure, pourquoi ne pas suivre le cheminement type de la première année du B. Sc. De cette façon vous pourrez demander un changement de programme de la mineure vers le B. Sc. sans aucune contrainte ni aucun conflit d'horaire.

Vous êtes admis dans la cohorte dont le trimestre d'effet est Automne 2016 ou Hiver 2017.

Vous trouverez dans le tableau de la page suivante, la structure de la mineure ainsi que les cours dans chacun des blocs obligatoires et à option.



# CHEMINEMENT TYPE EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE : BACCALAURÉAT, MAJEURE ET MINEURE

<b>B.Sc.</b>	<b>Majeure</b>	<b>Mineure</b>
--------------	----------------	----------------

## Automne

BCM1531 3 cr. Intro. Biochimie <i>Section A</i>	BCM1531 3 cr. Intro. Biochimie <i>Section A</i>	BCM1531 3 cr. Intro. Biochimie <i>Section A</i>
BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire <i>Section A</i>	BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire <i>Section A</i>	BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire <i>Section A</i>
BIO1203 3 cr. Intro. Génétique <i>Section A</i>	BIO1203 3 cr. Intro. Génétique <i>Section A</i>	BIO1203 3 cr. Intro. Génétique <i>Section A</i>
BIO1334 3 cr. Biodiversité 1 <i>Section A201 (lié avec A et A101)</i> <i>ou</i> <i>Section B201 (lié avec B et B101)</i> <i>ou</i> <i>Section C201 (lié avec C et C101)</i>	BIO1334 3 cr. Biodiversité 1 <i>Section A201 (lié avec A et A101)</i> <i>ou</i> <i>Section B201 (lié avec B et B101)</i> <i>ou</i> <i>Section C201 (lié avec C et C101)</i>	Cours à option ou au choix
BIO1534 3 cr. Physiologie végétale <i>Section A201 (lié avec A et A101)</i> <i>ou</i> <i>Section B201 (lié avec B et B101)</i> <i>ou</i> <i>Section C201 (lié avec C et C101)</i>	Cours à option ou au choix	Cours à option

## Hiver

BIO1101 3 cr. Biologie moléculaire <i>Section A</i>	BIO1101 3 cr. Biologie moléculaire <i>Section A</i>	BIO1101 3 cr. Biologie moléculaire <i>Section A</i>
BIO1284 2 cr. Évolution <i>Section A</i>	Cours à option ou au choix	Cours à option ou au choix
BIO1434 3 cr. Biodiversité 2 <i>Section A201 (lié avec A et A101)</i> <i>ou</i> <i>Section B201 (lié avec B et B101)</i> <i>ou</i> <i>Section C201 (lié avec C et C101)</i>	BIO1434 3 cr. Biodiversité 2 <i>Section A201 (lié avec A et A101)</i> <i>ou</i> <i>Section B201 (lié avec B et B101)</i> <i>ou</i> <i>Section C201 (lié avec C et C101)</i>	Cours à option
BIO1634 3 cr. Physiologie animale <i>Section A201 (lié avec A et A101)</i> <i>ou</i> <i>Section B201 (lié avec B et B101)</i> <i>ou</i> <i>Section C201 (lié avec C et C101)</i>	Cours à option	Cours à option
BIO1803 3 cr. Écol. et environ. <i>Section A</i>	Cours à option	Cours à option
MCB1979 3 cr. Microbiol. génér. <i>Section A102 (lié avec A)</i>	Cours à option	Cours à option

# CALENDRIER DES ÉTUDES ET HORAIRES

## DATES IMPORTANTES

### AUTOMNE 2016

DÉBUT DES COURS	1 <sup>er</sup> septembre
BOURSES DE MAÎTRISE (FRQNT et CRSNG)	Début octobre
<b>DERNIER JOUR POUR MODIFIER OU ANNULER UN CHOIX DE COURS <u>AVEC REMBOURSEMENT</u></b>	<b>20 septembre</b>
PÉRIODE D'ABANDON ( <u>sans remboursement</u> )	20 septembre au 11 novembre
<b>DERNIER JOUR POUR ABANDONNER UN COURS</b>	<b>11 novembre</b>
PÉRIODE DES EXAMENS INTRAS (mi-trimestre)	11 octobre au 23 octobre
SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES	24 au 30 octobre
ADMISSION POUR LA MAÎTRISE (pour janvier 2017)	1 <sup>er</sup> novembre
PÉRIODE DES EXAMENS FINAUX (fin de trimestre)	9 au 22 décembre

### HIVER 2017

DÉBUT DES COURS	5 janvier
<b>DERNIER JOUR POUR MODIFIER OU ANNULER UN CHOIX DE COURS <u>AVEC REMBOURSEMENT</u></b>	<b>20 janvier</b>
PÉRIODE D'ABANDON ( <u>sans remboursement</u> )	20 janvier au 10 mars
<b>DERNIER JOUR POUR ABANDONNER UN COURS</b>	<b>10 mars</b>
ADMISSION POUR LA MAÎTRISE (pour mai ou sept. 2017)	1 <sup>er</sup> février
PÉRIODE DES EXAMENS INTRAS (mi-trimestre)	13 février au 26 février
SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES	27 février au 5 mars
CHANGEMENT DE PROGRAMME (contingenté)	1 <sup>er</sup> février
PÉRIODE DES EXAMENS FINAUX (fin de trimestre)	18 au 28 avril
ADMISSION À LA MAÎTRISE (pour septembre 2017) (2 <sup>e</sup> cohorte pour les Sciences biologiques)	15 juin

## HORAIRE AUTOMNE 2016

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM	<b>BIO1334 A-B-C (TH)</b> Biodiversité 1 <b>(L. Brouillet)</b> (08:30-10:30) Intra: 31 oct. Final: 12 déc.	<b>BIO1334 (LIS B101 + TP B201)</b> Biodiversité 1 <b>(L. Brouillet)</b> Laius (08:30-09:30) TP (09:30-11:30) Final: 12 déc.	<b>BIO1153 A (TH)</b> Biologie cellulaire <b>(Chargé de cours)</b> (08:30-11:30) Intra: 12 oct. Final: 21déc.	<b>BIO1203 (TH)</b> Introduction à la génétique <b>(M. Cappadocia)</b> (08:30-11:30) Intra : 13 oct. Final : 15 déc.	
	<b>BIO1534 A-B-C (TH)</b> Physiologie végétale <b>(J. Rivoal)</b> (10:30-12:30) Intra: 31 oct. Final: 19 déc.	<b>BIO1534 (LIS B101+TP B201)</b> Physiologie végétale <b>(J. Rivoal)</b> Laius (08:30-09:30) TP (09:30-11:30)			
PM	<b>BIO1334 (LIS A101 + TP A201)</b> Biodiversité 1 <b>(L. Brouillet)</b> Laius (13:30-14:30) TP (14:30-16:30)	<b>BIO1334 (LIS C101 + TP C201)</b> Biodiversité 1 <b>(L. Brouillet)</b> Laius (12:30-13:30) TP (13:30-15:30)	<b>BCM1531 (TH)</b> Introduction à la biochimie <b>(Chargé de cours)</b> (13:00 – 16:00) Intra : 12 oct. Final: 21 déc.		
	<b>BIO1534 (LIS A101+TP A201)</b> Physiologie végétale <b>(J. Rivoal)</b> Laius (13:30-14:30) TP (14:30-16:30)	<b>BIO1534 (LIS C101+TP C201)</b> Physiologie végétale <b>(J. Rivoal)</b> Laius (13:00-14:00) TP (14:00-16:00)			

## HORAIRE HIVER 2017

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM		<p><b>BIO1434 A-B-C (TH)</b> Biodiversité 2 <b>(C.Favret + Chargé de cours)</b> (09:30-11:30) Intra: 21 fév. Final: 25 avril</p>	<p><b>BIO1434 (LIS B101+TP B201)</b> T.P. de biodiversité 2 <b>(C. Favret + Chargé de cours)</b> Laius (08:30-09:30) T.P. (09:30-11:30)</p> <p><b>BIO1634 (LIS B101+TP B201)</b> Physiologie animale <b>(S. Molotchnikoff)</b> Laius (08:30-09:30) T.P. (09:30-11:30)</p>	<p><b>BIO1284 (TH)</b> Évolution <b>(B. Angers + Chargé de cours)</b> (10:30-12:30) Intra : 16 fév. Final : 27 avril</p>	<p><b>MCB1979 (TH)</b> Microbiologie générale <b>(G. Szatmari)</b> (08:00 – 10:00) Intra : 26 fév. Final: 28 avril</p> <p><b>BIO1101 (TH)</b> Biologie moléculaire <b>(A. Angers)</b> (10:00-13:00) Intra: 24 fév. Final : 21 avril</p>
PM	<p><b>MCB1979 (TP)</b> Microbiologie générale <b>(G. Szatmari)</b> (13:30 – 16:30)</p>	<p><b>BIO1634 A-B-C (TH)</b> Physiologie animale <b>(S. Molotchnikoff)</b> (13:00-15:00) Intra : 14 fév. Final : 18 avril</p> <p><b>BIO1634 (LIS A101+TP A201)</b> Physiologie animale <b>(S. Molotchnikoff)</b> Laius (15:00-16:00) T.P.: (16h00 – 19h00)</p> <p><b>BIO1434 (LIS A101 + TP A201)</b> T.P. de biodiversité 2 <b>(C. Favret + Chargé de cours)</b> Laius (16:00-17:00) TP (17:00-19:00)</p>	<p><b>BIO1434 (LIS C101+TP C201)</b> T.P. de biodiversité 2 <b>(C. Favret + Chargé de cours)</b> Laius (13:00-14:00) TP (14:00-16:00)</p> <p><b>BIO1634 (LIS C101 + TP C201)</b> Physiologie animale <b>(S. Molotchnikoff)</b> (13:30-16:30) Laius (13:30-14:30) T.P.: (14:30-16:30)</p>	<p><b>BIO1803 (TH)</b> Écologie et environnement <b>(É. Laliberté)</b> (13:30-16:30) Intra : 23 fév. Final : 27 avril</p>	

**N.B.: Vérifier l'horaire sur internet car il peut être modifié sans autre avis.**



# COMPLÉTER UN CHOIX DE COURS DANS LE CENTRE ÉTUDIANT

Afin de vous familiariser avec la procédure d'inscription aux cours, le Centre étudiant de l'UdeM met à votre disposition une série de capsules qui relatent de façon compréhensible les diverses étapes à franchir. Vous pouvez accéder à ces capsules en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/>

## Capsules d'aide

(Mise en garde: ces liens vont vous servir!)

Accès au Centre étudiant :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/acces-centre-etudiant/>

Survol du Centre étudiant :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/documents/AideMemoireCESurvol.pdf>

Inscription : compléter son choix de cours :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/inscription/>

Recherche de cours :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/recherche-cours/>

Annulation, abandon, échange et substitution de cours :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/annulation-abandon-cours/index.html>

Finances : relevé de compte, droits de scolarité, facture, etc. :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/documents/AideMemoireFinances.pdf>

Demande d'attestation d'inscription ou d'obtention de diplôme :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/attestation-inscription-obtention-diplome/index.html>

Relevé de notes officiel ou non officiel :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/releve-notes/>

**Données personnelles : ici se cache votre matricule étudiant**

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/documents/AideMemoireDonneesPersonnelles.pdf>

---

## Quelques définitions

**Attribut de cours :** Indique si le cours est offert comme cours au choix, comme cours hors programme, s'il est ouvert aux études libres ou offert aux étudiants de la Mineure en arts et sciences.

**Cheminement :** Cycle d'études.

**Concomitant :** Un cours qui doit être suivi parallèlement à un autre; ce cours peut avoir été suivi préalablement.

**Désignation d'exigences :** Indique la nature du cours suivi (par ex. : obligatoire ou à option) en relation avec le programme d'études.

**Équivalent :** Un cours qui comporte un recoupement significatif de la matière avec un autre cours. Un seul des cours dits équivalents peut être crédité dans le programme d'études de l'étudiant.

**Préalable :** Un cours qui doit obligatoirement avoir été suivi avant un autre.

## PETITS CONSEILS POUR ÉVITER LES ÉCUEILS

**ATTENTION!** Dans tous les cas, le *Règlement des études de premier cycle*, le cheminement des études et toute autre règle du programme tel que géré par le responsable ou son délégué ont préséance sur les fonctionnalités de l'inscription en ligne.

**Il est de votre responsabilité de connaître le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* et le *Règlement des études de premier cycle* avant le début du trimestre d'automne. Ces règlements sont transcrits plus loin dans ce guide.**

Conservez ce *Guide de l'inscription* aussi longtemps que vous serez inscrits en Sciences biologiques.

Utilisez votre adresse électronique, reçue de l'Université de Montréal, afin d'être sur la liste d'envoi du Département. Elle se présente ainsi: **prénom.nom@umontreal.ca** et donne une touche professionnelle à vos courriels lorsque vous sollicitez un rendez-vous pour un stage dans une entreprise, pour un emploi d'été, pour une demande d'études à l'étranger, etc.

## TRANSFERT DE COURS ET DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

### TRANSFERT DE COURS

Si vous avez réalisé des cours à l'UdeM dans un autre programme que celui de sciences biologiques et que vous pressentez que ces cours peuvent être reconnus en sciences biologiques, vous pouvez remplir le formulaire de transfert de cours disponible sur le site internet du Département et le remettre à votre TGDE qui transférera les informations à votre dossier. Notez que le **passage de la majeure ou la mineure en sciences biologiques vers le B. Sc.** requiert également une demande de transfert de cours.

[http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Outil de gestion des etudes/Formulaire Transfert de cours envoyer etudiant.pdf](http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Outil_de_gestion_des_etudes/Formulaire_Transfert_de_cours_envoyer_etudiant.pdf)

### DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE COURS

Si vous avez réalisé des cours dans une autre université et que vous pensez que certains cours peuvent être reconnus équivalents à des cours de votre parcours en sciences biologiques, vous pouvez vous prévaloir d'une demande d'équivalence en remplissant le formulaire à cet effet, disponible sur le site internet du Département. Vous devrez également fournir un relevé de notes officiel ainsi que le plan de cours pour chacune des équivalences demandées.

[http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Formulaire demande équivalence À ENVOYER.pdf](http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Formulaire_demande_equivalence_A_ENVOYER.pdf)

Dans tous les cas, votre choix de cours se fera individuellement en fonction des cours qui restent à faire dans votre programme respectif.

## PASSERELLE DEC-BAC

Si vous êtes inscrits au B.Sc. et que vous détenez un diplôme d'études collégiales technique, vous pouvez être exemptés de certains cours dans le cadre d'une entente de passerelle DEC-BAC pour votre discipline. Veuillez consulter le responsable de formation professionnelle à cet effet.

# TRAVAUX SUR LE TERRAIN ET À LA STATION DE BIOLOGIE DES LAURENTIDES

## **BIO 2703 Stage d'écologie forestière (1 cr.)**

Jacques Brisson

Comprend 6 excursions qui ont lieu les 6 premiers vendredis du trimestre d'Automne.

**Minimum : 15 étudiants Maximum : 42 étudiants**

Les trois stages suivants se déroulent à la Station de biologie des Laurentides. Veuillez prendre note que des frais d'hébergement de 30\$/jour (avant taxes) comprenant 3 repas, chambre et literie (draps et serviettes) vous seront facturés. **Un dépôt de 100 \$ (par stage), à déposer en personne au secrétariat, est exigé afin de réserver votre place.** Vous devrez avoir le montant exact (argent comptant ou chèque fait à l'ordre de l'Université de Montréal). Ce dépôt sera déduit du paiement final à la Station de biologie des Laurentides.

Afin de vous aider à estimer le coût à déboursier pour les divers séjours à la SBL, il faut savoir que les stages n'ont pas tous la même durée :

- les étudiants du cours BIO2476 sont présents 4 jours,
- les étudiants des cours BIO2854, BIO3843 et BIO3753 sont présents 10 jours.

## **BIO 2854 Stage d'écologie des animaux terrestres (3 cr.)**

François-Joseph Lapointe

**Priorité** aux étudiants de l'orientation **Biodiversité, écologie et évolution (94)** Horaire : 10 jours à la Station de biologie des Laurentides à la fin mai.

Les étudiants s'inscrivent au trimestre d'Automne même si le stage est effectué au mois de mai précédent.

**Minimum : 15 étudiants Maximum : 24 étudiants**

## **BIO 3753 Stage d'écologie végétale (3 cr.)**

Jacques Brisson

**Priorité** aux étudiants de l'orientation **Biodiversité, écologie et évolution (94)** Horaire : 10 jours à la Station de biologie des Laurentides vers la fin du mois d'août.

Les étudiants s'inscrivent au trimestre d'Automne même si le stage est effectué au mois d'août qui précède.

**Minimum : 15 étudiants, Maximum : 35 étudiants**

## **BIO 3843 Stage en limnologie (3 cr.)**

R. Maranger et J.F. Lapierre

**Priorité** aux étudiants de l'orientation **Biodiversité, écologie et évolution (94)** Horaire : 10 jours à la Station de biologie des Laurentides à la fin août.

Les étudiants s'inscrivent au trimestre d'Automne même si le stage est effectué au mois d'août qui précède.

**Minimum : 15 étudiants Maximum : 24 étudiants**

# BIO 3020 : STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Professeure responsable : Thérèse Cabana  
E-142 Pavillon Marie-Victorin, Tél : 514 343-7564  
[therese.cabana@umontreal.ca](mailto:therese.cabana@umontreal.ca)  
(sur rendez-vous seulement)

## But

Le stage en milieu de travail permet aux étudiants d'acquérir, durant leurs études de baccalauréat, une expérience professionnelle dans un milieu où des bacheliers en sciences biologiques sont susceptibles d'être engagés. Le travail doit donc faire appel aux connaissances théoriques et techniques acquises durant les études universitaires en biologie.

## Durée

Équivalent à 12 semaines à plein temps, à raison de 35 heures/semaine. Le stage est généralement réalisé à temps plein durant l'été, mais peut l'être à temps partiel durant les trimestres d'automne et d'hiver.

## Milieu d'accueil

L'étudiant trouve lui-même le milieu d'accueil, qui doit être approuvé par le professeur responsable. Voici quelques exemples de milieux d'accueil a priori acceptables :

- laboratoires de recherche ou de diagnostic hospitaliers, privés ou gouvernementaux;
- laboratoires de recherche universitaires;
- divers ministères des gouvernements provincial ou fédéral;
- firmes de consultants en environnement ou autre;
- divers médias de communication scientifique (journaux, périodiques, télévision, etc.).

Personne ressource :

Andréanne Lemonde, Coordonnatrice des stages en sciences,  
Faculté des arts et sciences  
514 343-6111 poste 3488 (pour rendez-vous)  
[andreanne.lemonde@umontreal.ca](mailto:andreanne.lemonde@umontreal.ca)

Madame Lemonde aide les étudiants qui en ont besoin à trouver un milieu de stage, ce dernier devant toujours être approuvé par le professeur responsable; elle annonce des stages sur le site web [www.fas.umontreal.ca/stages](http://www.fas.umontreal.ca/stages) ou par courriel à votre adresse prénom.nom@umontreal.ca

## Superviseur

Une personne du milieu d'accueil, détenant au moins un diplôme de 1er cycle universitaire, accepte de superviser et d'évaluer (voir ci-dessous) le stagiaire. Le superviseur se porte garant que les conditions sont respectées (nature du travail, temps travaillé, rapport).

## Rémunération

L'étudiant devrait être rémunéré par l'employeur, mais la rémunération ne peut être une condition obligatoire.

## Inscription

Avant de s'inscrire, l'étudiant prend rendez-vous avec le professeur responsable pour discuter du milieu d'accueil pressenti et du travail qui y serait accompli. Un travail ne sera pas accepté comme stage après ou durant sa réalisation; il doit d'abord être approuvé par le professeur responsable. Une fois le projet de stage approuvé, l'étudiant se procure le formulaire d'enregistrement du stage sur le site internet du Département dans la section **Guides et formulaires**, le fait remplir par le superviseur de stage puis le fait signer par le professeur responsable. L'étudiant doit remettre son formulaire

complété et signé à Josée Dodier (D-225 PMV) afin qu'elle complète l'inscription au dossier. Certains milieux d'accueil exigent une lettre d'entente, que le Département fournit sur demande. Il faut donc planifier le stage bien à l'avance.

**N.B. : Vous ne pouvez pas vous inscrire au cours BIO3020 si vous désirez suivre le cheminement honor en 3<sup>e</sup> année.**

### **Rapport**

À la fin du stage, l'étudiant remet un rapport qui comprend la description du milieu d'accueil, du travail réalisé, le temps consacré aux tâches et une critique (bénéfices retirés, difficultés rencontrées, etc.). La description du travail doit être la plus complète possible, comprenant les parties habituelles d'un rapport ou article scientifique : introduction avec relevé de littérature, matériel et méthode, résultats illustrés de la façon habituelle pour le domaine, discussion, références.

Le rapport doit être remis en personne ou envoyé par courrier régulier au Secteur académique du Département, à l'attention de Madame Josée Dodier. Aucun rapport ne sera accepté électroniquement. La date de remise du rapport est à la mi-août, mi-décembre ou mi-avril, selon le trimestre d'inscription. Les stagiaires qui ne peuvent respecter la date de remise du rapport doivent demander une « Remise » à Madame Dodier.

### **Notation**

Trois éléments contribuent à la note :

Le superviseur du stage fournit par courriel ou par écrit à Madame Dodier, en utilisant le formulaire fourni à cette fin, une évaluation du travail même du stagiaire tout au long du stage (1/4) et du rapport (1/4) .

Le professeur responsable fait également une évaluation du rapport (1/2). Comme ce professeur voit les évaluations et rapports de tous les étudiants inscrits à un trimestre donné, c'est lui qui attribue la note finale, en lettre.

Malgré les différences qui peuvent exister entre les milieux de stage, les points suivants doivent être pris en compte pour l'évaluation du travail même: planification du travail et sens de l'organisation du stagiaire, habilités techniques, compréhension des tâches, recherche d'informations théoriques et pratiques au besoin, sens de l'initiative, autonomie, esprit critique, fiabilité.

Les points suivants du rapport doivent être évalués : titre, résumé, introduction et relevé de la littérature, méthodologie, résultats et leur illustration, discussion, références, présentation générale, qualité de la langue, adéquation avec le travail même effectué.

Le superviseur engagerait-il l'étudiant après l'obtention de son diplôme? Le superviseur est invité à formuler tout commentaire sur la pertinence de la formation du stagiaire pour l'emploi.

## ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Dans le cadre de la Politique sur l'évaluation de l'enseignement qui prévaut à l'UdeM, la prestation de tous les enseignants dans tous leurs cours est évaluée. Au Département de sciences biologiques, deux types d'évaluation sont faites : la Rétroaction des étudiants en cours de session et l'Évaluation de la prestation d'enseignement – cours.

### Rétroaction des étudiants en cours de trimestre

Rapide, elle a lieu durant la 4<sup>e</sup> semaine du cours. Elle permet à l'enseignant d'ajuster le tir, le cas échéant, et elle permet aux étudiants de profiter immédiatement de l'amélioration de la prestation de l'enseignant. Elle porte sur la méthode d'enseignement et sur les différents aspects du cours qui peuvent être modifiés durant le trimestre. L'évaluation, animée par le représentant de classe, se fait par l'entremise d'une discussion entre les étudiants et porte sur le degré de satisfaction du matériel pédagogique, de la méthode d'enseignement, de la prestation de l'enseignant, des travaux pratiques et prestation des auxiliaires d'enseignement. *«Il est important de comprendre que le but de cette évaluation n'est aucunement coercitif ou blessant pour les enseignants et la collaboration pleine et entière de ceux-ci est une condition nécessaire à son accomplissement»* (FAÉCUM, Avis pour une évaluation de l'enseignement efficace au premier cycle à l'Université de Montréal. Janvier 2005).

### Évaluation de la prestation d'enseignement – cours

Plus complète, elle a lieu à la fin du trimestre. La fiche comporte 15 questions sur les cours théoriques et 5 sur les travaux pratiques et une feuille de commentaires (points forts et faibles). Elle est remplie par chaque étudiant du cours, de façon anonyme et confidentielle. Un responsable des services informatiques retranscrit à l'ordinateur les commentaires et traite les résultats quantitatifs de l'évaluation. Elle sera incluse au dossier de chaque enseignant.

## CONSIGNES POUR LES TP, LIVRES ET NOTES DE COURS

Aucun manteau ou sac n'est accepté dans les salles de TP. Le port du **sarrau** est **obligatoire** pour tous les travaux pratiques. À défaut de souscrire à cette consigne, vous vous verrez refuser l'accès au laboratoire.

Les TP du cours MCB1979 ont lieu en hiver, mais vous devez **ABSOLUMENT** vous procurer un casier au pavillon Roger-Gaudry (Local L-307) avant le 11 septembre, date limite à laquelle ces casiers vous sont réservés en priorité. Vous pouvez louer un casier pour deux en vous identifiant comme étudiant du cours MCB1979.

Certains T.P. requièrent l'achat d'une trousse à dissection.

Les livres et cahiers de cours sont disponibles au Magasin scolaire du Pavillon Roger-Gaudry. Plusieurs sont mis en réserve à la bibliothèque EPC-BIO et parfois à celle de la Santé ou de Botanique. Il est conseillé d'attendre le début du trimestre avant de vous procurer des ouvrages académiques.

### Commande électronique

Entrez sur le site [www.libraire.umontreal.ca/](http://www.libraire.umontreal.ca/) et cliquez sur **étudiants**. Entrez le numéro du cours pour lequel vous voulez passer une commande, cochez le livre correspondant, puis cliquez sur son titre. Cliquez sur **commander** et entrez les informations nécessaires. Un numéro de commande vous sera donné. Présentez-le au magasin scolaire en échange de votre commande.

## BIBLIOTHÈQUES

### Service des bibliothèques

Les étudiants et les diplômés ont accès aux collections et aux services offerts par toutes les bibliothèques de l'Université.

Prêts: tél.: 514 343-6111, poste 1705

Références: tél.: 514 343-6111, poste 1706

### Bibliothèque EPC-Biologie

G-205 PMV., tél : 514 343-7242

Heures d'ouverture : vérifier sur le site internet <http://www.bib.umontreal.ca>

Outre les collections attendues, la bibliothèque contient des ordinateurs donnant accès au site de la bibliothèque ainsi qu'à Internet, de même que des microscopes et des loupes qui permettent de préparer les examens de certains travaux pratiques. Des cubicules fermés permettent de travailler en groupe.

### Bibliothèque de botanique

Local 334 du Jardin botanique de Montréal, 4101 rue Sherbrooke Est, tél : 514 872-8495

Heures d'ouverture : vérifier sur le site internet <http://www.bib.umontreal.ca>

### Bibliothèque de la santé

L-623 Pavillon Roger-Gaudry

Renseignements: 514 343-6826

Prêt: 514 343-7664

## POUR VOUS PRÉPARER À LA 2<sup>e</sup> ET À LA 3<sup>e</sup> ANNÉE

Tout cours de niveau 1000 échoué ou non complété en 1<sup>re</sup> année doit être repris le plus tôt possible et avoir priorité sur les autres cours lors du choix de cours en 2<sup>e</sup> année. Ceci fait, en 2<sup>e</sup> année, il faut donner priorité aux cours de niveau 2000 et en 3<sup>e</sup> année à ceux de niveau 3000.

**Dès le début de votre B. Sc., planifiez vos trois années d'études!** Prenez en considération l'horaire des cours, les blocs obligatoires avec leur minimum et maximum de crédits, les cours cycliques (cours offerts seulement aux deux ans) et n'oubliez pas votre cours au choix! De plus, ne tardez pas à faire votre choix de cours, dès l'ouverture du guichet étudiant. Plusieurs cours populaires peuvent se remplir en seulement quelques minutes.

## CHANGEMENT DE SPÉCIALISATION

Durant votre parcours en sciences biologiques, il est fort possible que vous vous découvriez une passion pour une autre spécialisation. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à faire la demande de changement, par courriel, à madame Josée Dodier (A à L, [josee.dodier.1@umontreal.ca](mailto:josee.dodier.1@umontreal.ca)) ou madame Claudia Hamelin (M à Z, [claudia.hamelin.1@umontreal.ca](mailto:claudia.hamelin.1@umontreal.ca))

Toutefois, si dès le départ votre cœur balance entre deux spécialisations, **tentez de vous inscrire aux cours communs aux deux programmes.** Cela facilitera d'autant plus la tâche si vous devez faire le changement.

## BOURSES DE 1<sup>er</sup> CYCLE

### BOURSE DE RECHERCHE DE PREMIER CYCLE DU CRSNG

Cette bourse paie le salaire pour un travail d'été de 16 semaines dans un laboratoire de recherche subventionné par le CRSNG. Le CRSNG contribue pour 4 500 \$ et le directeur de recherche fournit 1125 \$. Seuls les candidats ayant une moyenne cumulative de **3,7 et plus** sont éligibles. Les renseignements sont disponibles au début janvier auprès de Josée Dodier.

### BOURSE DU COPSÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (COMITÉ D'ORGANISATION DU PROGRAMME DES STAGIAIRES D'ÉTÉ)

Pour obtenir une bourse du COPSÉ vous devez être admis à un stage d'été dans un laboratoire de la Faculté de médecine. Les bourses sont en moyenne de 4 251 \$ pour 3 mois. La durée des stages est de 3 mois. Les stages d'été s'effectuent entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août. Vous devez faire la demande au plus tard dans la première semaine de décembre. Pour plus de renseignements :

<http://medecine.umontreal.ca/recherche/la-recherche-durant-les-etudes/copse-stages-dete-1er-cycle/>

### BOURSES D'ÉTUDES

Divers organismes, compagnies, fondations, etc., accordent des bourses pour les études de 1<sup>er</sup> cycle. Un répertoire complet de ces bourses est disponible au Bureau de l'aide financière, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332 Édouard-Montpetit, 4<sup>e</sup> étage, local A-4302, tél : 343-6145  
Site internet : <http://www.baf.umontreal.ca/>

## EN DIFFICULTÉ?

Vous travaillez fort et assidûment, vous croyez être organisé et efficace, mais vous n'obtenez pas les notes escomptées dans un cours ou dans plusieurs cours?

Un service de **tutorat** a été mis sur pied au Département pour aider les étudiants de première année qui éprouvent des difficultés à s'adapter au rythme de la vie universitaire. Nous vous ferons parvenir un courriel à chaque début de trimestre vous permettant de vous inscrire au programme de tutorat. si vous avez des questions, n'hésitez pas à écrire à : [bio-tutorat@umontreal.ca](mailto:bio-tutorat@umontreal.ca)

Vous éprouvez une difficulté particulièrement grande avec un enseignant que vous jugez tout à fait incompatible avec vous?

Vous vous sentez malheureux en biologie ou au Département?

Nous vous présentons ci-dessous et dans l'ordre, les diverses personnes ou services que vous pouvez consulter si vous éprouvez des difficultés.

En premier lieu, n'hésitez jamais à consulter le **personnel du secteur académique** : Josée Dodier, Claudia Hamelin, Dan Nguyen le responsable de la formation professionnelle et, au besoin, Mario Cappadoccia, **adjoint au 1<sup>er</sup> cycle**.

Votre association étudiante (**AEBUM**) offre aussi du support.



Vous vous questionnez sur votre orientation future ou votre choix de carrière ? Vous éprouvez des difficultés à réussir les cours, votre méthode d'études est inefficace, la planification et l'organisation sont des notions inconnues, vous êtes aux prises avec une anxiété de performance ou une perte de motivation, les examens vous stressent. Vous vivez des relations interpersonnelles difficiles, vous vous sentez au bord de la crise de nerfs. L'Université offre une variété de services par le biais du Centre étudiant de soutien à la réussite (**CESAR**). C'est gratuit.

« **L'ombudsman** a pour fonction de recevoir les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, **après avoir épuisé les recours internes à leur disposition**, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination, de faire enquête lorsqu'il le juge nécessaire, d'évaluer le bien-fondé de la demande et de transmettre aux autorités compétentes ses recommandations, s'il y a lieu ». Référence : <http://www.ombuds.umontreal.ca/>

Madame **Pascale Descary** occupe la fonction d'ombudsman à l'Université de Montréal. Vous pouvez la joindre au 514 343-2100, la consulter à son local (C-4518 du Pavillon J.-A.-DeSève) ou lui écrire à : [pascale.descary@umontreal.ca](mailto:pascale.descary@umontreal.ca)

Le **Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH)** de l'Université de Montréal est au service de tous les membres de la communauté universitaire. Son rôle est de prévenir et d'intervenir. Vous pouvez y faire appel en toute confiance et confidentialité.

#### **Services du BIMH**

- procurer de l'information et des conseils confidentiels aux personnes qui considèrent vivre du harcèlement dans le contexte de leurs études ou de leur travail à l'Université, de même qu'aux gestionnaires informés d'une situation de harcèlement dans leur unité;
- avec l'accord des personnes qui s'adressent au BIMH, faire des démarches auprès des personnes concernées afin de trouver une entente acceptable et intervenir dans leur milieu (médiation, rencontre, formation, intervention de crise);
- acheminer des plaintes formelles;
- organiser et participer à des activités d'information, des séances de formation et de sensibilisation.

#### **Coordonnées**

3535, chemin Queen-Mary (coin Côte-des-Neiges)

Bureau 207

Téléphone : (514) 343-7020

**Courriel** : [harcelement@umontreal.ca](mailto:harcelement@umontreal.ca)

Métro : Côte-des-Neiges

Autobus : 51, 165 ou 535

# VIE ÉTUDIANTE

## **Association des étudiants de biologie de l'Université de Montréal : AEBUM**

L'AEBUM est dotée d'un Conseil Exécutif (C.E.) avec 11 postes disponibles :

### **Président**

Le président doit détenir au moins une année d'expérience dans le C.E. Il représente officiellement l'AEBUM et siège à l'Assemblée départementale. Il s'assure de l'exécution des décisions prises lors de l'Assemblée générale des étudiants et du C.E., est responsable du bon fonctionnement de l'association et veille au respect et à l'application des statuts et règlements de l'AEBUM. Il prépare, avec l'appui du secrétaire, les réunions du C.E. de l'Assemblée générale qu'il préside bien évidemment. En coopération avec le trésorier, il s'assure que tous les budgets soient respectés. Il doit orienter le travail du C.E. et veiller à ce que tous les membres exercent leurs fonctions.

### **Secrétaire**

Le secrétaire doit avant tout rédiger les procès-verbaux des réunions hebdomadaires du C.E. Il doit donc être présent à toutes les réunions et prendre des notes quant aux propositions faites, aux points discutés et aux décisions prises. Il a le devoir de rédiger le procès-verbal avant la prochaine réunion pour que celui-ci soit accepté par le conseil. Il a la responsabilité de maintenir les archives de l'AEBUM et d'acheter les fournitures et le matériel nécessaires.

### **Trésorier**

La principale fonction du trésorier est de gérer les avoirs financiers de l'association. Il comptabilise donc les dépôts et les retraits d'argent effectués par les différents membres du CE. Il agit également à titre de conseiller pour les membres du C.E. afin de les aider à effectuer la gestion de leur budget respectif. Il se doit d'informer les étudiants de l'état financier de leur association et veille à ce que la gestion des ressources financières se fasse de façon saine et équitable.

### **Coordonnateur aux affaires internes**

Son rôle premier est de transmettre des messages provenant du C.E. aux étudiants. Les messages sont transmis dans les cours via des étudiants recrutés dans chaque année du baccalauréat. Le coordonnateur est responsable de la publicité et s'occupe donc des pancartes, du carnet d'adresses, du site Internet, des babillards et du calendrier du Vivarium.

### **Coordonnateur aux affaires externes**

Il représente l'association à l'extérieur du Département. Il siège notamment au Conseil central et au Congrès de la FAÉCUM (Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal). Il est donc le maillon entre l'AEBUM et les autres associations étudiantes de l'Université.

### **Coordonnateur aux affaires académiques**

Il veille à ce que les droits académiques des étudiants (plans de cours, qualité de l'enseignement, évaluations, etc.) soient respectés et il se doit d'intervenir en cas de litige. Il siège au sein de l'Assemblée départementale et à la FAÉCUM afin d'assurer la communication et le suivi entre les étudiants, leur département et la FAÉCUM. Il s'occupe également de la vente de livres usagés et de l'organisation de conférences et de symposiums.

### **Coordonnateurs à la vie étudiante (C.V.E.)**

Généralement au nombre de 2, ils sont responsables de l'élaboration et de l'organisation des activités étudiantes telles que les activités culturelles, les pizzas-bières, les partys ou autres. Ils se réunissent

avec les C.V.E. des autres associations étudiantes afin de participer à l'élaboration du Carnaval d'hiver, de la fête de la rentrée, du Bols et Bolles, etc.

### **Coordonnateur à l'environnement**

Étant biologiste, le coordonnateur à l'environnement occupe une place importante dans le C.E et. Il organise des activités de nature écologique comme le compostage, des sorties de nettoyage des boisés de l'université, la mise en place d'un système d'aquaponie, et l'organisation de conférences. Il bénéficie d'un budget lui permettant de soutenir plusieurs projets éducatifs permettant la sensibilisation à un environnement plus propre. Il prend part au Comité Univert Cité et veille ainsi au respect de l'environnement.

### **Coordonnateur des sports**

Il représente l'association au sein du conseil des représentants sportifs du CEPSUM (Centre d'Éducation Physique et des Sports de l'Université de Montréal). Il doit donc assister aux réunions organisées à chaque trimestre afin de prendre connaissance des calendriers d'activités et faire part au conseil des différents commentaires apportés par les membres de son association lors des diverses activités sportives. En association avec le coordonnateur aux affaires internes, il doit promouvoir les activités et les tournois organisés par le CEPSUM et planifier d'autres activités suite à la demande des étudiants.

### **Rédacteur en chef de l'ARNm**

Il a la responsabilité du journal étudiant et publie les articles en plus de faire la mise en page du journal. Il recrute des dessinateurs, correcteurs et une équipe de mise en page si nécessaire. Il détient le dernier mot sur l'apparence, les thèmes et les dates de tombée du journal.

### **Coordonnateurs du Café-Bio Vivarium**

Généralement au nombre de trois, ils veillent au bon fonctionnement et à l'ambiance du café. En plus de l'approvisionnement, ils s'occupent du recrutement et de l'entraînement des bénévoles qui assurent les permanences. Un inventaire mensuel de la marchandise doit être effectué.

### **Coordonnateurs des finissants**

Ils s'occupent de la planification du bal, du Bioshow, des photos, des bagues et de l'album des finissants en plus des activités de financement.

### **Pour garder le contact**

Pour savoir quand ont lieu les partys et pour être au courant des diverses activités, dont notamment la date des prochaines assemblées générales, il est très important de surveiller votre courriel institutionnel afin de lire le message de la semaine envoyé par le coordonnateur aux affaires internes. Également, une page Facebook est créée (Sciences Bio Udem) chaque année et permet aux étudiants de rester en contact, de poser des questions, de s'entraider et d'être au courant des activités.

### **L'initiation**

Sur le plan de la vie étudiante, vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer. Les étudiants qui entrent dans le programme débutent leur année avec les initiations. Il s'agit d'une journée complète d'activités afin de rencontrer et de développer des liens avec vos nouveaux confrères de votre année et des années supérieures. Cette journée se termine habituellement par une fête au bar habituel, La Maisonnée.

### **Les 5 @ 7**

Durant les sessions, plusieurs 5@7 seront organisés au Café-Bio le Vivarium. De la bière et de la pizza à bas prix ainsi que beaucoup de plaisir entre biologistes vous y attendent. Ces 5@7 sont souvent thématiques pour ajouter un peu de piquant à votre soirée. Par exemple, un 5@7 déguisé pour l'Halloween, ou bien un 5@7 mexicain pendant lequel les nachos seront offerts gratuitement!

### **L'interbio**

Au cours de l'année, il y aura également une fin de semaine d'activités variées entre biologistes de toutes les universités du Québec appelée l'Interbio. Vous serez accueillis par une des universités afin de participer à des activités compétitives diverses. C'est le moment idéal pour créer des liens avec les biologistes des autres universités, et de partager un sentiment d'appartenance à l'Université de Montréal! À la fin de cette fin de semaine, l'Université qui aura le mieux performé durant les activités sera couronnée.

### **Activités sportives et partys**

Des activités sportives variées, intérieures comme extérieures, sont organisées afin de vous permettre de garder une bonne forme physique : tournois de hockey, de volley-ball ou de soccer, paint-ball, randonnées en raquettes durant le week-end. Finalement d'autres partys et activités vous attendront tels que les partys de fin de session, des rencontres conviviales à La Maisonnée, une soirée à la cabane à sucre au printemps, et bien d'autres.

### **Café-Bio le Vivarium**

Situé au C-258 du Pavillon Marie-Victorin (PMV), le Vivarium est l'endroit idéal pour relaxer, discuter, jouer au babyfoot, bref, pour se rencontrer entre amis. Surtout convoité à l'heure des repas (et ses prix sont des plus bas), le Vivarium vous permet de reprendre des forces grâce à une panoplie de produits offerts. Des étudiants en assurent la permanence à tour de rôle. Si chacun de vous donne quelques heures de disponibilité, vous aurez en tout temps un endroit bien à vous!

### **Journal étudiant: ARNm**

L'ARNm permet aux étudiants de biologie d'exposer leurs talents de journaliste ou d'écrivain. Des thèmes imposés marquent les occasions spéciales telles l'Halloween, Noël ou la Saint-Valentin. Articles sur des sujets variés, chroniques de films, blagues farfelues.

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE DE L'UdeM\*

\* **Attention :** seul le document officiel du Règlement des études du premier cycle a valeur légale et vous devez le consulter pour la mise à jour. [Règlement des études de premier cycle](#)

## SYSTÈME DE NOTATION (ARTICLE 11)

Dans la plupart des cours théoriques et pratiques de première année, il y a un examen partiel (intra) en octobre pour le trimestre d'automne et un en février pour le trimestre d'hiver. Ces examens ont lieu durant les heures normales de cours et sans interruption de l'enseignement dans les autres cours.

La grande majorité des examens des cours théoriques de la première année du B.Sc. sont à choix multiples. Lorsqu'un étudiant obtient la permission de différer un examen, il peut s'attendre à ce que la forme du nouvel examen soit différente de celle de l'examen régulier. L'AEBUM possède des copies d'anciens questionnaires d'examens pour un certain nombre de cours; il est de la responsabilité de chaque étudiant de se procurer ou non ces questionnaires. Les questionnaires ne lient pas le professeur ni sur le fond, ni sur la forme de l'examen.

Pour connaître vos résultats d'examens, vous devrez consulter votre dossier via le *Centre étudiant*. La majorité des résultats sont inscrits en pourcentage lors des examens partiels et finaux. La moyenne globale calculée en pourcentage en fonction des barèmes de cours est transposée dans le système de notation littérale. Les résultats en lettres apparaissent au relevé de notes émis après chaque trimestre, c'est-à-dire en février et en juin (en octobre s'il y a lieu). Le tableau ci-dessous est donné à titre purement indicatif; il revient au professeur d'établir les critères d'évaluation de son cours.

### Calcul de la moyenne (11.2)

Note en %	Lettres	Points	Mentions
90-100 =	A+	= 4,3	<i>Excellent</i>
85-89 =	A	= 4,0	
80-84 =	A-	= 3,7	
77-79 =	B+	= 3,3	<i>Très bien</i>
73-76 =	B	= 3,0	
70-72 =	B-	= 2,7	
65-69 =	C+	= 2,3	<i>Bien</i>
60-64 =	C	= 2,0 <sup>1</sup>	
57-59 =	C-	= 1,7	
54-56 =	D+	= 1,3	<i>Passable</i>
50-53 =	D	= 1,0 <sup>2</sup>	
35-49 =	E	= 0,5	<i>Faible (échec)</i>
0-34 =	F	= 0,0	<i>Nul (échec)</i>
	F*	= 0,0	<i>Échec par absence</i>

<sup>1</sup> note de passage dans le programme. <sup>2</sup> note de passage dans un cours offert par la FAS.

N.B.: Si vous êtes inscrit dans un cours offert par une autre faculté, c'est le règlement pédagogique de cette faculté qui prévaut.

**Ex.: le cours PHL2100 offert par le Département de pharmacologie de la Faculté de médecine exige 60% comme note de passage. La notation littérale diffère également de celle de la FAS.**

## MOYENNE CUMULATIVE

La moyenne cumulative est calculée :

- en multipliant le résultat en points obtenu à un cours par le nombre de crédits de ce cours. On obtient ainsi des points pondérés,
- en additionnant les points pondérés obtenus pour tous les cours effectués,
- et en divisant cette somme par le nombre total de crédits des cours effectués.

Les crédits et les points obtenus pour les cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

### EXEMPLE DE CALCUL

COURS	LETTRE	POINTS	CRÉDITS	POINTS PONDÉRÉS
BIO 1153	B-	2,7	3	8,1
BIO 1435	A	4,0	2	8,0
BIO 3080	D	1,0	1	1,0
IFT 1800	C+	2,3	3	6,9
<b>TOTAL</b>			<b>9</b>	<b>24,0</b>

Moyenne cumulative :  $24,0 / 9 = 2,68$

### Une moyenne cumulative sous haute surveillance

#### Moyenne Cumulative

4,3

3,7 Minimum pour faire une demande de bourse CRSNG, FRQNT, FRSQ

3,6 Minimum pour faire le passage du baccalauréat au doctorat

3,5 Minimum pour suivre le cheminement Honor (Bloc V)

3,3 Minimum pour obtenir l'inscription *Cheminement honor* sur le diplôme

3,0 Minimum pour s'inscrire au 2<sup>e</sup> cycle

*Minimum pour réussir le programme*

2,0

*Probation (une année pour remonter à 2,0 ou plus)  
Impossibilité de vous inscrire via le Centre étudiant  
Interdiction de faire des stages*

1,7

*Minimum pour ne pas être exclu du programme*

*Exclusion du programme si la moyenne cumulative < 1,7*

### Relevé de notes (11.3)

Toutes les notes et mentions obtenues par l'étudiant depuis son admission sont inscrites et conservées à son relevé de notes.

Le relevé de notes est communiqué à l'étudiant.

## ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (ARTICLE 9)

### Défaut de se soumettre à une évaluation (9.7)

La note F\* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9.

La note F ou la mention E (échec) est attribuée à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

### Examen différé (9.8)

Si l'étudiant est absent à un examen final pour un motif valable et s'il a justifié son absence l'autorité compétente impose un examen différé. Si l'étudiant est absent à un examen intratrimestriel pour un motif valable et s'il a justifié son absence l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimestriel par la note de l'examen final.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

### Justification d'une absence (Article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les 5 jours ouvrés suivant l'absence. Il doit aussi compléter en ligne l'Avis d'absence à un examen disponible à cette adresse :

[http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Babillard/Formulaire\\_d\\_avis\\_d\\_absence\\_à\\_un\\_examen\\_NOUVEAU\\_À\\_ENVOYER.pdf](http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Babillard/Formulaire_d_avis_d_absence_à_un_examen_NOUVEAU_À_ENVOYER.pdf)

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées (certificat médical, de décès d'un membre de sa famille, etc.). De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin (nom et numéro de permis).

## 9.9 JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra pas être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans le cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel:

**IL SE DOIT DE FOURNIR LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DANS LES CINQ JOURS OUVRÉS SUIVANT LA TENUE DE L'EXAMEN**

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université de Montréal. Les pièces justificatives doivent être dûment

**DATÉES ET SIGNÉES**

De plus, le certificat médical doit être **ORIGINAL** et il doit préciser

**LES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'ÉTAT DE SANTÉ INTERDIT DE PARTICIPER, LA DATE, LE NOM DU MÉDECIN, LE NUMÉRO DE PERMIS DU MÉDECIN ET LA DURÉE DE L'ABSENCE.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
(article 9.9 en vigueur pour tous les étudiants depuis le 15 août 2007) [www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html](http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html)



## NORMES DE SUCCÈS – COURS (ARTICLE 12)

### Réussite ou échec à un cours (article 12.1)

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure pour l'ensemble des évaluations du cours. Une note inférieure à D ou une mention E constitue un échec. En cas d'échec, il n'y a pas de reprise d'examen.

## REPRISE (ARTICLE 13)

### Droit de reprise (13.1)

De façon générale, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut après approbation de l'autorité compétente, reprendre tout cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours, doit, selon le cas, le reprendre ou lui substituer un autre cours dans l'année qui suit l'échec.

Dans le cas d'un cours hors faculté, l'étudiant qui a subi un échec est soumis aux modalités de reprise des cours du même sigle, à moins que le cours ne soit donné qu'aux étudiants du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant réussit la reprise du cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure pour l'ensemble des évaluations du cours repris ou du cours substitut.

L'étudiant échoue à la reprise s'il obtient une note inférieure à D pour l'ensemble des évaluations du cours repris. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

## NORMES DE SUCCÈS – PROGRESSION DANS UN PROGRAMME (ARTICLE 14)

### Mise en probation (article 14.3)

L'étudiant régulier dont la moyenne cumulative est inférieure à 1,945 et supérieure ou égale à 1,645 après 12 crédits est mis en probation. Pour un étudiant à temps plein, la probation est d'une année et au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes:

- A. reprendre et réussir les cours obligatoires échoués dans la structure de son programme,
- B. reprendre et réussir les cours à option échoués ou, avec autorisation de l'autorité compétente lui substituer un autre cours selon les modalités de l'article 8.6 du Règlement des études de premier cycle,
- C. reprendre et réussir, à la demande de la Faculté, un ou des cours déjà réussis.
- D. Maintenir une moyenne cumulative d'au moins 1,645 et obtenir au terme de la probation une moyenne cumulative d'au moins 1,945,
- E. se soumettre aux conditions jugées pertinentes par l'autorité compétente.

**L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est admis. Un étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans un même programme.**

Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps partiel, l'autorité compétente de la Faculté détermine la durée de la probation en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme dans lequel il est admis.

L'étudiant en probation peut, avec l'autorisation de l'autorité compétente, reprendre un cours réussi.

## **NORMES DE SUCCÈS – PROGRAMME (ARTICLE 15)**

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le grade, le diplôme ou le certificat postulé : s'il réussit tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 1,950 et s'il satisfait aux exigences du programme dont le nombre de crédits requis.

## **EXCLUSION ET ABANDON (ARTICLE 16)**

### **Exclusion (article 16.1)**

**L'étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 1,645 après 12 crédits est exclu définitivement du programme.** Toutefois l'étudiant inscrit dans un programme de 60 crédits ou plus ne peut être exclu, en raison de la moyenne cumulative, avant d'avoir complété 2 trimestres d'études (automne et hiver suivant ou hiver et automne suivant) et ce, quel que soit le nombre de crédits complétés. L'étudiant qui échoue à la reprise d'un cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

**Un deuxième échec à un cours obligatoire ou, à un cours optionnel qui a été repris ou substitué, entraîne également l'exclusion du programme d'études et ce, nonobstant la moyenne cumulative.**

Lorsque la moyenne justifiant l'exclusion est constatée en cours de trimestre, l'étudiant exclu peut être autorisé à terminer les cours auxquels il est inscrit, mais à titre d'étudiant libre.

L'étudiant échoue à la reprise et obtient la note F\* si, sans motif valable, il ne se présente pas à l'examen de reprise ou s'il ne s'inscrit pas au cours à reprendre ou à un cours substitut dans les délais prévus. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

## **ADMISSION À UN PROGRAMME (ARTICLE 3)**

### **Conditions relatives à la langue française (article 3.4)**

Pour être admissible le candidat doit satisfaire aux conditions relatives à la connaissance et, le cas échéant, à la maîtrise de la langue française.

#### **a) Connaissance de la langue française**

Le candidat doit démontrer qu'il a la capacité de communiquer en français jugée minimale pour suivre un programme d'études dans une institution universitaire francophone, soit par la réussite de l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du collégial, soit par la réussite, au seuil requis par le programme, du test de français imposé par l'Université.

#### **b) Maîtrise de la langue française**

Le candidat doit atteindre le seuil minimal requis par le programme au test de maîtrise de la langue française imposé par l'Université ou tout autre test imposé par la Faculté. Dans le cas de la FAS, l'étudiant doit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI). L'étudiant qui au TFI a obtenu entre 605 et 780 doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposé et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

# RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LE PLAGIAT OU LA FRAUDE CONCERNANT LES ÉTUDIANTS

Évitez de vous mettre les pieds dans les

# PLAgiATS!



## Savez-vous vraiment ce qu'est le plagiat ?

Le plagiat, c'est rapporter les paroles ou les idées d'autrui en les faisant passer pour les siennes dans le cadre de ses travaux. En sont parfois tentés les étudiants qui se sentent pris par le manque de temps et qui voient l'occasion de prendre des raccourcis. Le plagiat est effectivement souvent une conséquence du manque de planification. Il importe donc de commencer vos travaux dès que possible et de répartir ceux-ci sur l'ensemble du trimestre. Saviez-vous que l'Université de Montréal a adopté, au printemps 2005, un nouveau *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* ?

**Nous vous invitons à consulter le règlement disciplinaire de l'Université sur le site suivant :**

<http://www.fas.umontreal.ca/plagiat/>

On y explique dans ce document ce qui est considéré comme plagiat, notamment :

- « l'utilisation totale ou partielle, littéraire ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence... »;
- « la falsification d'un document ou de toutes données... »;
- « la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours... ».

Le plagiat peut se solder par la note « **F** », soit « **échec** », et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. L'Université peut même revenir contre vous pendant les dix années suivant l'obtention de votre diplôme.

**N'oubliez pas; soyez prévoyant et démarrez vos travaux à temps !**

Pour vous aider dans votre planification, [des ateliers du CESAR sont disponibles](#).

## Dévoilez vos sources !

Rapporter les paroles ou les idées d'autrui en les faisant passer pour les siennes dans le cadre de ses travaux est une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris sur Internet, dans un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

Rappelez-vous que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaire à la rédaction d'un travail.

Il nous arrive tous d'avoir à emprunter les mots ou les idées de quelqu'un d'autre, et c'est même parfois favorable puisque cela démontre que nous avons fait un travail de recherche. Il faut simplement identifier nos sources!

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs.

#### 4 questions à se poser avant de remettre un travail

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue)?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail?

### Motus et bouche cousue !

La période des examens finaux approche, vous êtes à bout de souffle et vous avez l'impression que le temps vous manque pour étudier... La tentation peut alors devenir grande de tricher.

Cela ne concerne pas la majorité d'entre vous. Aussi, **pour être certain que l'on ne vous soupçonnera pas de plagiat**, nous vous invitons à suivre les règles de conduite ci-dessous pendant les examens :

- Évitez de parler;
- Si quelqu'un d'autre que le surveillant vous pose une question, même si ça ne concerne pas l'examen, évitez de répondre. La seule personne à laquelle les étudiants doivent s'adresser est le surveillant;
- N'ayez en votre possession que le matériel autorisé;
- Évitez d'emprunter des objets à votre voisin (calculatrice, ouvrage de référence, efface, mouchoir, etc.);
- Déposez en avant de la salle tous les effets personnels non permis pour l'examen;
- Fermez votre téléphone cellulaire, téléavertisseur et baladeur durant l'examen. En cas d'oubli de votre part, s'ils sonnent, vous ne pouvez y répondre;
- Arrivez à l'heure; aucune période supplémentaire ne sera allouée aux retardataires et le surveillant pourra même vous refuser l'accès à la salle d'examen. (Après une heure de retard, aucun étudiant ne sera admis dans la salle d'examen);
  - Aucune sortie n'est autorisée pendant la première heure. Ensuite, la durée d'une sortie, accompagnée d'un surveillant, ne doit pas dépasser cinq minutes. Aucune permission de sortie n'est accordée tant que l'étudiant précédent n'est pas de retour;
- Ayez en main votre carte étudiante ou une pièce d'identité avec photo.

Nous vous rappelons qu'en vertu du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, le plagiat se solde souvent par la note « F », soit « échec », et peut même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. C'est sérieux, pensez-y!

**Pour savoir comment bien citer une source**, vous pouvez vous procurer, à la librairie du 3200 Jean-Brillant, le document intitulé « Méthodologie en sciences humaines; guide méthodologique universitaire ».

# BOTTIN DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Nom	Courriel	Rang	Local	Téléphone Bureau	Labo	Téléphone Labo
Amyot, Marc	m.amyot@umontreal.ca	Titulaire	F-208-2	343-7496	F-279	343-6111 poste 0942
Angers, Annie	annie.angers@umontreal.ca	Agrégée	E-138	343-7012	F-179	343-6111 poste 1058
Angers, Bernard	bernard.angers@umontreal.ca	Agrégé	F-054	343-2286	F-080	343-6111 poste 1051
Boisclair, Daniel	daniel.boisclair@umontreal.ca	Titulaire <b>Directeur</b>	F-228-2 <b>D-211-1</b>	343-6762	F-215	343-6111 poste 1235
Breton, Sophie	s.breton@umontreal.ca	Adjointe	F-208-10	343-7460	F-073	343-6111 poste 1052
Brisson, Jacques	jacques.brisson@umontreal.ca	Titulaire	IRBV F-340	343-2116	IRBV G-208 B-353	343-6111 82358 ou 52123
Brodeur, Jacques	jacques.brodeur@umontreal.ca	Titulaire	IRBV F-338	343-2079	IRBV G-310	343-6111 Poste 82548
Brouillet, Luc	luc.brouillet@umontreal.ca	Titulaire	IRBV F-347	343-2142	IRBV G-202-204	343-6111 Poste 82356
Bruneau, Anne	anne.bruneau@umontreal.ca	Titulaire <b>Directrice</b>	D-357 <b>IRBV</b>	343-2264 343-2121	IRBV G-202-204	343-6111 Poste 82356
Cabana, Thérèse	therese.cabana@umontreal.ca	Titulaire	E-142	343-7564	F-181	343-6111 poste 1214
Cameron, Christopher	c.cameron@umontreal.ca	Adjoint	F-208-8	343-2198	F-065	343-6111 poste 1081
Cappadocia, Mario	mario.cappadocia@umontreal.ca	Titulaire	IRBV F-339	343-2104	IRBV G-303-304	343-6111 poste 82544
Dubois, Frédérique	frederique.dubois@umontreal.ca	Agrégée	F-208-10	343-6927	F-186	343-6111 poste 1057
Favret, Colin	cr.favret@umontreal.ca	Adjoint	IRBV B-124	343-2158	CSLB B-217	343-6111 poste 82703
Geitmann, Anja	anja.geitmann@umontreal.ca	Agrégée	IRBV F-342	343-2117	IRBV G-206 G-302	343-6111 82357 / 82543
Hijri, Mohamed	mohamed.hijri@umontreal.ca	Agrégé	IRBV F-344	343-2120	IRBV G-205-224	343-6111 poste 82542
James, Patrick	patrick.ma.james@umontreal.ca	Adjoint	F-056	343-6864	F-064	343-6111 poste 1304
Laliberté, Étienne	etienne.laliberte@umontreal.ca	Adjoint	F-348	343-2132	G-204, G-205	Poste 82076
Lapierre, Jean-François	<a href="mailto:jean-francois.lapierre@umontreal.ca">jean-francois.lapierre@umontreal.ca</a>	Adjoint	F-058	343-6792	À venir	À venir
Lapointe, François-Joseph	francois-joseph.lapointe@umontreal.ca	Titulaire	F-230-4	343-7999	F-277	343-6111 poste 1031
Legendre, Pierre	pierre.legendre@umontreal.ca	Titulaire	F-229	343-7591	F-229	343-6111 poste 1233
Maranger, Roxane	r.maranger@umontreal.ca	Agrégée <b>Directrice</b>	F-234-6 <b>SBL</b>	343-7779	F-285	343-6111 poste 0912
Matton, Daniel	dp.matton@umontreal.ca	Titulaire	IRBV F-346	343-2127	IRBV G-305-308	343-6111 poste 82545
Molotchnikoff, Stéphane	stephane.molotchnikoff@umontreal.ca	Titulaire	F-234-4	343-6616	F-180	343-6111 poste 1238
Morse, David	david.morse@umontreal.ca	Titulaire	IRBV F-341	343-2133	IRBV G-309	343-6111 poste 82547
Pflieger, Jean-François	jf.pflieger@umontreal.ca	Agrégé	E-145	343-6847	F-162	343-6111 poste 48456
Pinel-Alloul, Bernadette	bernadette.pinel-alloul@umontreal.ca	Titulaire	F-234-2	343-6878 343-6784	F-273	343-6111 poste 1038
Poisot, Timothée	timothee.poisot@umontreal.ca	Adjoint	F-208-4	343-7691		
Rivoal, Jean	jean.rivoal@umontreal.ca	Agrégé	IRBV F-349	343-2150	IRBV G-306	343-6111 poste 82546
Shapiro, Jesse	jesse.shapiro@umontreal.ca	Adjoint	F-208-6	343-6033	F-272	343-6111 1304 / 1052

## RESPONSABLE DE LABORATOIRE

Nom	Adresse électronique	Local	Téléphone
Guadagno, Éric	<a href="mailto:eric.guadagno@umontreal.ca">eric.guadagno@umontreal.ca</a>	E-140	343-6111 poste 48578

## CHARGÉS DE COURS

Nom	Adresse électronique	Local	Téléphone
Aldamman, Lama	<a href="mailto:lama.aldamman@umontreal.ca">lama.aldamman@umontreal.ca</a>	C-259	343-6111 poste 29672
Auslender, Evgenia	<a href="mailto:evgenia.auslender@umontreal.ca">evgenia.auslender@umontreal.ca</a>	C-259	343-6111 poste 29672
Borcard, Daniel	<a href="mailto:daniel.borcard@umontreal.ca">daniel.borcard@umontreal.ca</a>	F-229	343-6111 poste 1233
Danechi, Kaveh	<a href="mailto:kaveh.danechi@umontreal.ca">kaveh.danechi@umontreal.ca</a>	C-259	343-6111 poste 29672
Guadagno, Éric	<a href="mailto:eric.guadagno@umontreal.ca">eric.guadagno@umontreal.ca</a>	E-140	343-6111 poste 48578
Hébert-Brassard, Cynthia	<a href="mailto:cynthia.hebert.brassard@gmail.com">cynthia.hebert.brassard@gmail.com</a>	-	-
Legault, Simon	<a href="mailto:simon.legault.1@umontreal.ca">simon.legault.1@umontreal.ca</a>	C-259	343-6111 poste 29672
L'Hérault, Pierre	<a href="mailto:plherault@brebeuf.qc.ca">plherault@brebeuf.qc.ca</a>	C-259	343-6111 poste 29672
Loubert-Hudon, Audrey	<a href="mailto:audrey.loubert.hudon@umontreal.ca">audrey.loubert.hudon@umontreal.ca</a>	C-259	343-6111 poste 29672
Meilleur, Alain	<a href="mailto:meilleua@bell.net">meilleua@bell.net</a>	C-259	343-6111 poste 29672
Paquette, Alain	<a href="mailto:alain.paquette@gmail.com">alain.paquette@gmail.com</a>	-	-
Senay, Caroline	<a href="mailto:caroline.senay@umontreal.ca">caroline.senay@umontreal.ca</a>	C-259	343-6111 poste 29672
Tadonleke Dzatchou, Remy Constant	<a href="mailto:rc.tadouleke.dzatchou@umontreal.ca">rc.tadouleke.dzatchou@umontreal.ca</a>	-	-

## REMERCIEMENTS

Catherine Ménard, Nadine Robert, Andréanne Ross, Lucas Métral et Jérémy DeBonville ont contribué à la rédaction de ce guide.

**Bonne étude et bon succès !**

# Calendrier des études Été 2017

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE  
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre Été 2017  
Cheminement régulier

Trimestre Été 2017  
Cheminement sur 2 ans

## Légende

Les journées de cours sont en caractères gras



premier jour de cours et dernier jour pour passer à un programme non contingenté



dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais



dernier jour pour abandonner un cours avec frais



fin des cours et des examens



congé universitaire ou férié

<sup>1</sup> session intensive

<sup>2</sup> session régulière

Mai 2017						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5 6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mai 2017						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5 6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin 2017						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22 <sup>1</sup>	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juin 2017						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet 2017						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juillet 2017						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2017						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10 <sup>2</sup>	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

